

**BULLETIN DE LA
SOCIETE DE SCIENCES
NATURELLES**

DE TARN & GARONNE

MUSEE VICTOR BRUN MONTAUBAN

TOME XVII (1986)



SOCIETE DE SCIENCES NATURELLES

DE TARN-ET-GARONNE

Musée Victor Brun
Place Antoine Bourdelle
82000 - MONTAUBAN
C.C.P. 1412 - 91 S Toulouse

BUREAU

Président : REDON Maurice
Vice-Présidents : MIQUEL Jean-Claude
BARELLA Bernard
Secrétaire : LADIER Edmée
Trésorier : PISANI Pierre

ANIMATEURS DE SECTIONS

Entomologie : BOSC Francis
Environnement : REDON Maurice
Protection de
la Nature : DALLIER Jean-Claude
Ornithologie : MIQUEL Jean-Claude
Préhistoire et
Archéologie : LADIER Edmée

SOMMAIRE

- REDON M.: Inauguration de l'Observatoire ornithologique
de la Société de Sciences Naturelles de Tarn
et Garonne sur une berge du plan d'eau de
Malause, le 3 Juin 1989 p 1
- CASSOU-LEINS J-J.: Sur un gisement paléontologique
de notre département p 5
- MIQUEL J-C.: La migration de la Grue cendrée en Tarn
et Garonne p 7
- THOUY P.: Tournoi de pelotes, près de "Mont Alban" p 13
- GUICHARNAUD R.: La Préhistoire du Tarn et Garonne aux
Musées d'Agen, d'Albi, d'Aquitaine à Bordeaux,
de Nérac, des Antiquités Nationales à Saint-
Germain-en-Laye . p 21

M. REDON

INAUGURATION DE L'OBSERVATOIRE ORNITHOLOGIQUE
DE LA SOCIETE DE SCIENCES NATURELLES SUR UNE BERGE
DU PLAN D'EAU DE MALAUSE - LE 3 JUIN 1989 -

Au nom de tous les membres de la Société de Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, je remercie le Conseil Général qui nous a donné les moyens pour construire cet observatoire, je remercie la Fédération départementale des chasseurs pour son don généreux qui a permis la réalisation d'une exposition à l'intérieur de l'observatoire. Merci également aux services d'Electricité de France, aux services de l'Equipement qui ont autorisé l'installation sur ces berges du plan d'eau.

La création en 1971 de ce plan d'eau à la confluence du Tarn et de la Garonne a fait disparaître à l'époque un milieu naturel où nichaient en colonie hérons bihoreaux, hérons pourprés, aigrettes garzettes.

Pourtant, avant sa réalisation, au lieu de regretter la disparition d'un tel site, le Docteur Vétérinaire Louis Fourcassié et moi-même avons prévu l'attrait pour les canards et les oiseaux aquatiques en général, de cette grande nappe d'eau de 400 ha, bien située entre l'Atlantique et la Méditerranée au centre du bassin de la Garonne. En conséquence, nous avons fait inscrire au pré-inventaire des richesses naturelles du Département une zone longeant la Garonne, en amont du plan d'eau, de Castelsarrasin à Bourret, pour assurer le nourrissage de la population d'oiseaux aquatiques qui allait se concentrer sur ce nouveau site.

Comme prévu, depuis sa mise en eau, ce lac a attiré des oiseaux hivernants ou de passage, en nombre de plus en plus grand: des grèbes, des cormorans, des foulques, des canards de toutes es-

pèces, des petits échassiers, des mouettes ... De plus, et cela enrichit notre patrimoine naturel, de nouvelles espèces nicheuses s'installent au milieu du plan d'eau, face à notre observatoire: il s'agit de la sterne pierregarin, du goéland leucophée.

Si le peuplement par les oiseaux évolue au-delà de tout ce que l'on pouvait raisonnablement espérer, l'aspect du lac change aussi avec l'apparition d'ilôts, la présence de quelques troncs immobilisés, de bancs de sable, d'herbiers qui favorisent leur installation.

Ce plan d'eau devient peu à peu un milieu naturel très riche. Son curage nécessaire dans l'avenir devra tenir compte de ce fait et préserver en particulier les ilôts et leurs abords.

La diversité des espèces, le nombre d'oiseaux présents de l'automne au printemps attirent aussi de nombreux ornithologues. Parmi ceux-ci, deux membres de notre Société, Jean-Claude Miquel et le Docteur Soubrier, observent régulièrement, méthodiquement, depuis plusieurs années les oiseaux du plan d'eau. Leurs observations permettent de connaître l'évolution, les fluctuations des populations de canards surtout, d'une saison à l'autre, d'une année à l'autre. Des graphiques réalisés d'après leurs notes et d'après celles d'ornithologues de la région, exposés dans l'observatoire, montrent bien ces fluctuations.

Les conditions d'observation contraignant à une certaine immobilité sont souvent dures l'hiver ... et plus il fait froid, plus il y a de canards! D'où l'idée d'un abri pour observer plus à l'aise.

Cette idée en amenant une autre, utiliser cet observatoire comme point de rencontre, de documentation pour tous ceux qui fréquentent les berges du plan d'eau: promeneurs, amoureux de la nature, observateurs, pêcheurs, chasseurs, enseignants... De nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques sont protégées. Nous avons là un moyen de les faire connaître, d'expliquer pourquoi elles doivent être protégées.

Si nous avons choisi la date de la première journée européenne de l'oiseau pour inaugurer notre observatoire, c'est parce que ce plan d'eau est un site privilégié sur les grandes

voies de migration. Les oiseaux aquatiques qui s'installent pour l'hiver ou qui s'arrêtent quelques jours seulement viennent de toute l'Europe. Il appartient à tous les hommes de la Communauté européenne de faire un effort pour conserver leur patrimoine naturel.

J.J. CASSOU-LEINS

SUR UN GISEMENT PALEONTOLOGIQUE DE NOTRE DEPARTEMENT

Au cours de mes promenades de naturaliste, un site fossilifère non encore répertorié a été trouvé en bordure de la D2 après Lacapelette au lieu-dit Fabel.

Dans une petite carrière utilisée pour l'entretien de la route ont été trouvés près de deux cents fragments osseux de Chéloniens, Reptiles et de divers mammifères.

La détermination des espèces a été faite au Museum de Paris (GINSBURG) et à la Sorbonne (DE BONIS) :

- Trionyx et Tortue d'eau (plaques dermiques, os des membres.
- Crocodile (plaques cephaliques, epiphyse, dents)
- Rhinocéros (métacarpien)
- Dremotherium tolosanum (os longs)
- Amphitragulus elegans (os longs, dents)
- Microbunodon minimum (dents, épiphyse)
- Caenotherium sp. (épiphyse)

Le dégagement des pièces a été facilité par la nature du substrat formé de sables traversés de minces lits stériles d'argile verte.

Statigraphiquement, le dépôt peut être rattaché aux molasses du miocène (Stampien)

Au point de vue paléoécologique, le dépôt détritique est d'origine fluviatile : sur un pays plat, les rivières, beaucoup plus importantes qu'actuellement, alluvionnaient leur lit majeur au cours de très fortes inondations ce qui provoquait un exhaussement au dessus de leur plaine d'épandage.

Ces crues catastrophiques expliquent que les fossiles trouvés correspondent à des pièces éparses et non à des squelettes entiers : ce sont des cadavres d'animaux morts naturellement ou par

noyade qui ont été entraînés par le courant, désarticulés puis recouverts par les dépôts de sable du cours d'eau.

La présence du rhinocéros et du crocodile dans les restes trouvés plaide pour un déroulement de ces faits sous un climat chaud et humide.

Comme notre faune et notre environnement ont changé depuis le Stampien ...

J.C.MIQUEL

LA MIGRATION DE LA GRUE CENDREE EN TARN-ET-GARONNE

LE TRAVAIL DU GROUPE "GRUE-FRANCE" :

Grâce au baguage et surtout aux nombreux observateurs qui scrutent le ciel en automne et au printemps, les voies de migration occidentales de la grue cendrée (grus grus) sont aujourd'hui mieux connues.

Document P.Petit (Bordeaux)

La voie la plus occidentale intéresse particulièrement notre région ce qui explique les nombreuses observations qui sont faites surtout en automne. Au printemps, le retour s'effectue plus rapidement et à plus haute altitude et donc les observations sont plus rares.

Pour mieux cerner ce phénomène migratoire au-dessus de notre pays, les ornithologues ont fondé le groupe "Grue-France" qui centralise les observations à l'échelle nationale. Pour le Sud-Ouest, le Centre Régional Ornithologique Aquitaine-Pyrénées (CROAP) en est l'antenne la plus active.

D'après les observations de l'automne 87, ce centre a pu déterminer la chronologie et l'ampleur de la migration de la grue cendrée dans notre région.

Document CROAP

DANS LE CIEL TARN-ET-GARONNAIS :

Grâce aux contacts établis entre ornithologues par le groupe "Grue-France", il m'était facile de connaître le comportement des grues dans le Nord de l'Europe et en particulier dans l'île de Rügen, sur la mer Baltique en Allemagne de l'Est. Leur départ étant annoncé, il suffisait alors de regarder le ciel en attendant leur passage.

A l'Automne 87, grâce à un appel lancé dans la "Dépêche

du Midi" de nombreuses personnes m'ont fait part de leurs observations ce qui m'a permis de rapporter sur une carte de notre Département les passages des grands voiliers.

Document J.C.Miquel

En comparant avec les données du CROAP, nous remarquons que la première vague du 29 octobre au 3 novembre n'a pas été observée en Tarn-et-Garonne. Les oiseaux sont sans doute passés plus à l'Ouest de notre département.

Par contre, la deuxième vague est bien représentée du 21 au 29 novembre avec 1800 oiseaux, ainsi que la troisième du début décembre avec 88 oiseaux.

La carte permet aussi de penser que la traversée de notre département se fait principalement en empruntant les larges vallées de nos trois grands fleuves. Vallées qui leur permettent d'ailleurs de trouver de grands champs, des espaces bien dégagés, où elles se posent pour un temps de repos et d'alimentation. Le samedi 28 novembre avec mon ami R.Soubrier, nous avons surpris 12 grues en train de se restaurer dans un ancien champ de maïs dans la plaine de Finhan.

M.A.Rouzies m'a signalé 6 grues au sol dans la plaine de Cayrac, le jeudi 26 novembre.

Sur la carte apparaît aussi un axe principal de migration orienté du N-NE au S-SW qui va de Puylaroque à Marsac.

La migration d'automne est facilement observable dans notre département. Souvenez-vous de ce mardi 3 novembre 86 où environ 2000 grues avaient traversé notre département à basse altitude sur fond de ciel bleu. Sans doute la plus spectaculaire des migrations jamais observée par les plus anciens de notre terroir au dire de M.Mespoulet de Finhan.

La migration pré-nuptiale du printemps est plus discrète. Cependant la famille Simonato au Fau près de Montauban a observé le vendredi 1er Avril 88 vers 20 heures, un vol parfait en "V" composé de 180 grues se dirigeant vers le Nord-Est.

M. Bonnet a été témoin du stationnement de 15 grues le 1er et 2 Avril 88 dans la plaine de La Ville Dieu. (information transmise par M. J.P.Konotop, garde national de la chasse et de la faune sauvage).

REMERCIEMENTS :

J'adresse mes chaleureux remerciements à toutes les personnes qui m'ont fait part de leurs observations sans lesquelles ce bilan n'aurait pu être fait. Elles se reconnaîtront dans les différents contacts portés sur la carte de notre département.

BIBLIOGRAPHIE :

" La grue cendrée, oiseau de l'Europe "

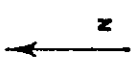
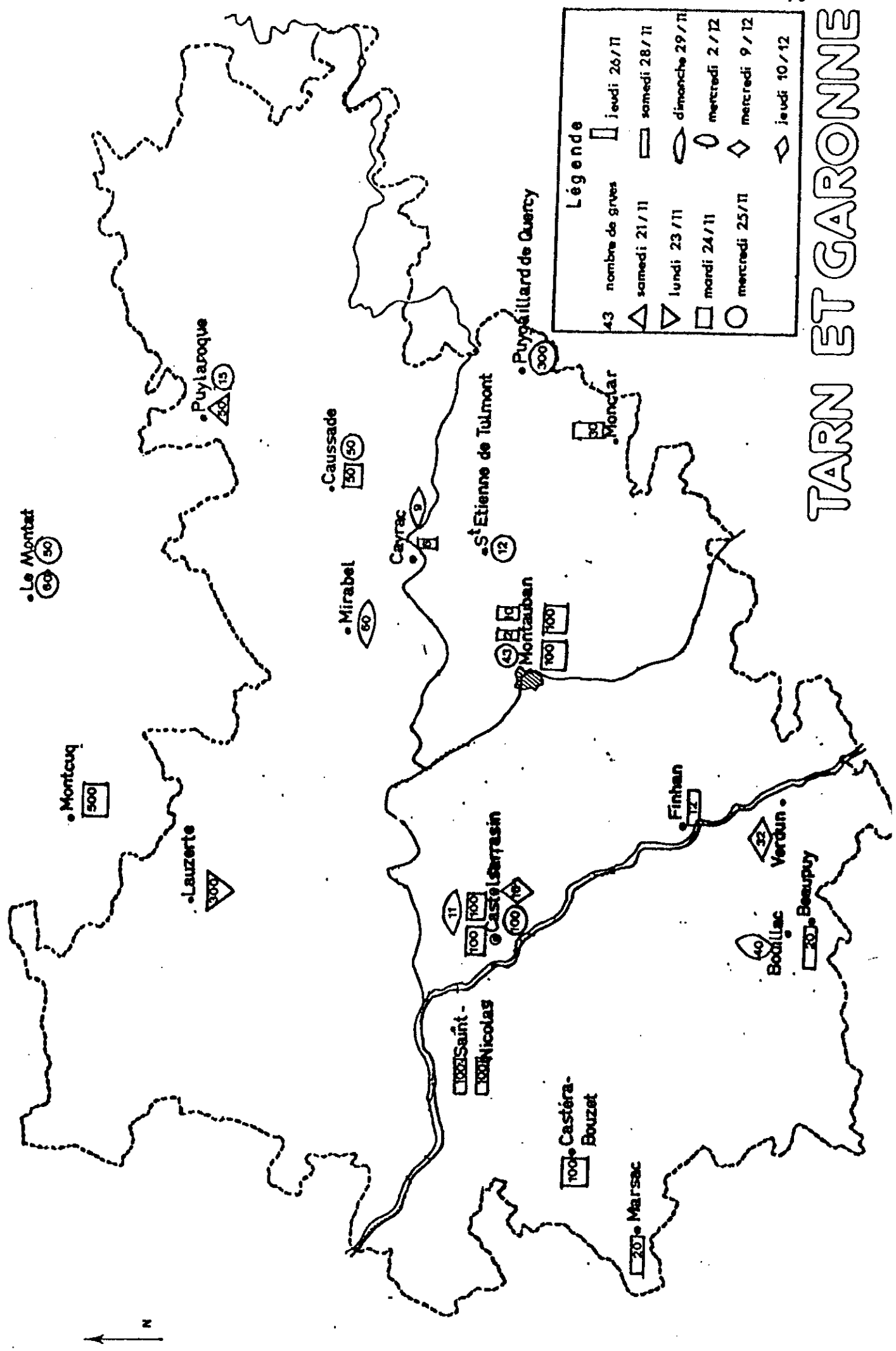
CROAP 3 rue de Tauzia

33800 - Bordeaux.

" Grands échassiers "




P.Géroudet.

TARN ET GARONNE

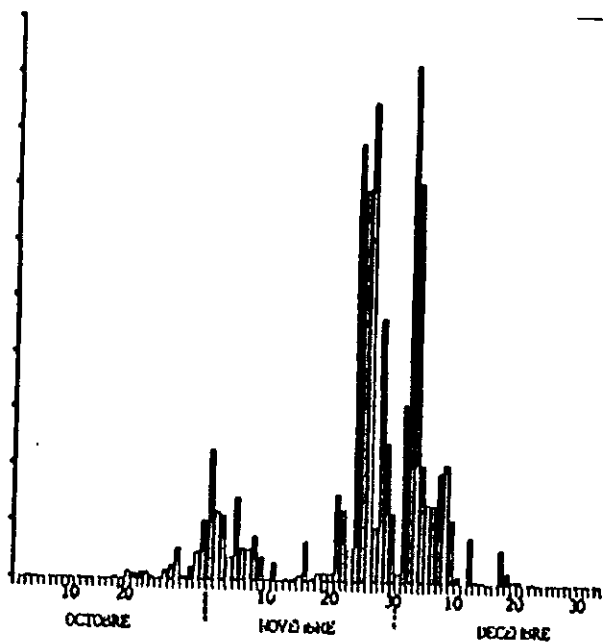




DISTRIBUTION DE LA GRUE CENDREE EN EUROPE

-  Aire de reproduction
-  Sites d'hivernage
-  Voies de migration

d'après F.PETIT.1986.



INTENSITE DU PASSAGE MIGRATOIRE
(AUTOMNE 1987)

Cette année, la migration a été très tardive. La première vague (environ 3 000 oiseaux) s'est déroulée du 29 octobre au 3 novembre. Ensuite, il aura fallu attendre le premier refroidissement en Allemagne du Nord pour voir arriver en quelques jours (24, 25, et 26 novembre) environ 14 000 grues. Ce premier passage massif a été suivi de très près par une seconde vague très importante (12 000 oiseaux) les 2, 3, 4 et 5 décembre.

P. THOUY

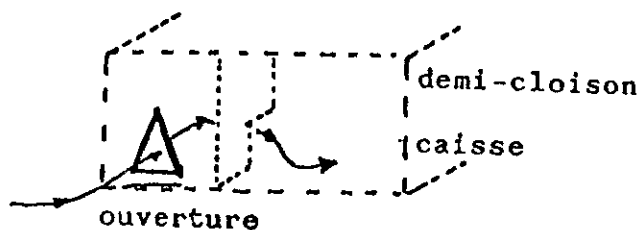
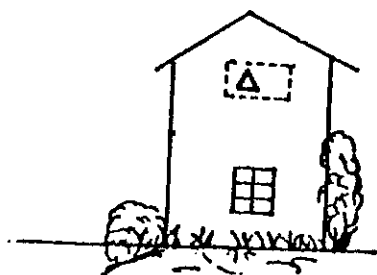
TOURNOI DE PELOTES, PRES DE "MONT ALBAN".

I - Les visiteurs du soir décident de rester ...

En 1986, J.C.Miquel, responsable du Centre de Soins aux Oiseaux Blessés de Mont Alban, me demanda comment attirer et "fixer" des chouettes en sa demeure du "Fau". La situation de sa maison (sur une "hauteur" et donc, largement ouverte sur des pentes faibles), l'élevage de quelques volailles (souvent favorable aux petits mammifères anthropophiles) ainsi que l'hétérogénéité du couvert végétal (prairies, buissons, haies, petits bois de feuillus, vergers, jardins,...) me parurent déjà être des conditions suffisamment favorables.

La trouvaille de quelques pelotes de réjection aux abords immédiats de la maison prouvant la fréquentation de ce site par la chouette effraie, il ne restait plus qu'à la "fixer".

Un ouverture de faibles dimensions dans un petit hangar servant de garage, à seulement 2,50 m de hauteur, orientée S.E., me sembla être le seul élément favorable à la réalisation du projet et je conseillai donc à J.C.Miquel d'apposer à l'intérieur de cette ouverture, une caisse "à pigeons" en bois.



Dès la deuxième année, la caisse fut occupée et un couple de chouettes effraies s'y reproduisit, fournissant un lot abondant de pelotes dont certaines me furent transmises à des fins d'analyse, pendant l'été 1988.

II - Dis-moi ce que tu manges ...

La dissection de plus de 150 pelotes de réjection démontra l'ingestion par la "Dama blanca" de 462 proies. L'analyse des débris osseux (et notamment des crânes) et des dents me permit d'y reconnaître les vertébrés suivants :

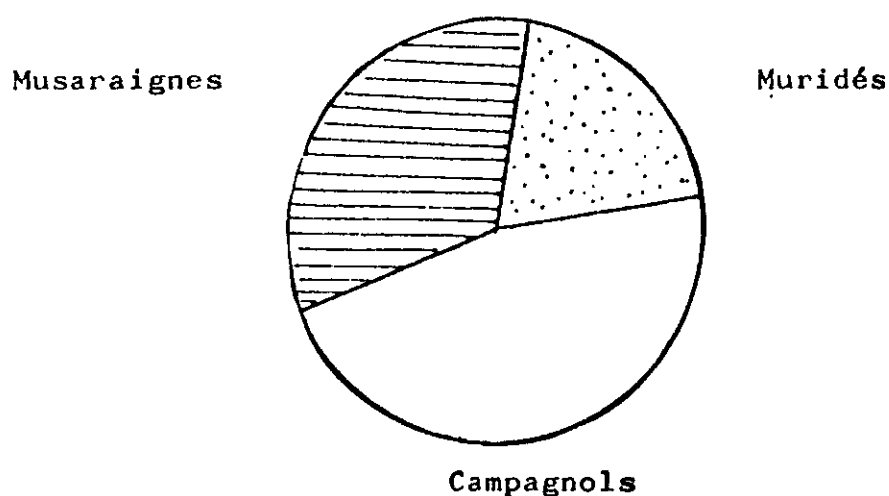


Diagramme de représentation quantitative des micromammifères dans pelotes du "Fau" (82)

PELOTES DE REJECTION DE RAPACES - étude régime alimentaire Papaces
répartition proies - Micromammifères

* Lot n° 1

le : estiu de 88

Récolté par J.C.MIQUEL

à : Las Marias - Lo FAU (82000 Mt ALBAN)

* ANALYSES effectuées par : Père THOUY, 10 camin dels Bosques - 81330 VABRE

à disposition pour tous renseignements supplémentaires.

		Nom scientifique latin	Noms vernaculaires français	occitan					
PREDATEUR :		Tyto alba	Chouette effraie	Dama blanca					
PROIES		N			%				
M I C R O M A M M I F E R E S	Rongeurs	Gliridés	1	Glis glis Elionys quercinus	Loir Lérot	Missarra Rat calhòl	0,2		
			Arvicolidés	1	Clethrionomys gla. Arvicola sapidus Arvicola terrest.	Campagnol roussâtre Campagnol amphibie Rat taupier	Campanhòl rosset Rat d'aiga, bufon Rat talpièr	0,2	
		1		Pitymys subterr.	Campagnol souterrain	Rata-talpa	0,2		
		54		Pitymys I2costatus	Campagnol provençal	Rata-talpa de Provença	11,7		
		8		Pitymys pyrenaeus	Campagnol pyrénéen	Rata-talpa dels Pireneus	1,7		
		18		Microtus agrestis	Campagnol agreste	Campanhòl campèstre	3,9		
		122		Microtus arvalis	Campagnol des champs	Campanhòl comun	26,5		
				Microtus nivalis	Campagnol des neiges	Campanhòl de la nèu			
				80	Apodemus sylvatic.	Mulot		Garri comun	17,3
					Apodemus flavicol.	Mulot à collier fauve		Garri de còl ros	
		Micromys minutus			Rat des moissons	Rat segairòl			
		7	Mus musculus domes.	Souris	Mirga domètja	1,5			
			Mus spretus	Souris	Mirga salvatja				
			Rattus rattus	Rat noir	Rat negre				
			Rattus norvegicus	Rat surmulot	Rat comun				
		Erimacés Talpidés		Erinaceus europae	Hérisson	Eiriç			
				Talpa europaea	Taupe	Talpa, d'arbon			
		Insectivores	Soricidés	9	Sorex minutus	Musaraigne pygmée	Musaranha nana	1,9	
					Sorex araneus	Musaraigne carrelet	Musaranha de coa carrada		
					Sorex alpinus	Musaraigne alpine	Musaranha montanhòla		
				1	Neomys fodiens	Crossope aquatique	Musaranha d'aiga	0,2	
					Suncus etruscus	Pachyure étrusque	Ratinhòl nan		
					153	Crocidura leucodon	Crocidure leucode		Musaranha de 2 colors
Crocidura russula	Crocidure aranivore					Musaranha comuna			
4	Crocidura suaveol.	Crocidure pygmée	Musaranha ortalana	0,8					
Chiroptère		Chiroptera	Chauve-souris	Ratapenada					
	Légomorphes		Mustela nivalis	Belette	Mostèla				
		Oryctolagus cunic.	Lapin de garenne	Lapin, conilh					
		Lepus capensis	Lièvre	Lièvre					
OISEAUX (aucèls)		3	Tyto alba (Pulli)	ch. effraie (poussins)	Dama blanca (pichons)	0,7			
INSECTES									
REPTILES									
AMPHIBIENS									
TOTAL		462							

18,8

35,9

- A - L'analyse des pelotes de réjection est la méthode la plus directe pour déterminer le régime d'un rapace:
- L'action des sucs digestifs de la chouette effraie, sur les os, est relativement faible: l'analyse des pelotes donne donc une idée assez juste du régime alimentaire (d'autant que ce prédateur ne dépèce pas souvent ses proies).
 - Notons cependant que la réjection de la pelote (en moyenne, elle se produit 2 fois par nuit) n'a pas toujours eu lieu dans la caisse: l'analyse ne donne donc qu'une vue partielle du régime.
 - Les lombrics bien qu'habituellement consommés, ne figurent pas dans le tableau des proies: la présence de soies ne permettant pas d'évaluer quantitativement cette espèce, de manière satisfaisante.
- B - L'analyse des pelotes de chouette effraie apporte des renseignements d'ordre mammalogique intéressants dans la mesure où cette espèce capture toutes les espèces de micromammifères sans dédaigner (contrairement à d'autres rapaces) les musaraignes et qu'elle chasse dans une très grande variété de milieux.

III - Victimes nocturnes des règlements de comptes : des gens du milieu...

- A - Si l'on tient compte de ce qui a été écrit précédemment à propos des lombrics et du fait que les 3 oiseaux mentionnés étaient des poussins de chouette effraie (le cannibalisme étant fréquent chez cette espèce et élément de survie pour le restant de la nichée), on constate que les micromammifères représentent la totalité des proies.
- B - Le nombre de proies est suffisant pour donner un aperçu de la faune mammalogique du lieu et les espèces capturées occasionnellement figurent également dans le tableau.
- C - L'effraie ayant une préférence pour les micromammifères (meilleures digestion et assimilation?), l'absence d'oiseaux (souvent proies de remplacement) traduit une faune assez riche et diversifiée, ce que confirment

l'abondance des espèces (13) et un relatif équilibre entre Insectivores, Muridés et Campagnols.

Caractérisés par une grande fécondité, une reproduction rapide, une longévité courte, les micromammifères sont donc sensibles aux variations du milieu. Vivant, pour la plupart, dans des milieux, des biotopes, bien définis, ils seront donc associés à des paysages et il sera possible de recomposer le paysage correspondant au territoire de chasse de l'effraie, d'après l'analyse des pelotes. Avec précaution cependant: car il ne faut pas oublier que le prélèvement des micromammifères présents dans un milieu n'est que partiel (un prédateur pouvant à la limite décimer sa proie mais jamais la supprimer). De plus, le temps de chasse peut être plus long dans certains milieux que dans d'autres.

D - Toutes les espèces reconnues au "Fau" sont dans leur aire de répartition déjà connue: il n'y a donc pas de caractère exceptionnel dans les résultats de cette analyse. La présence de *Suncus etruscus* (le plus petit mammifère d'Europe, l'adulte pesant 2g) et de *Pitymys duodecimcostatus* qui sont deux espèces méditerranéennes ou sub-méditerranéennes, la faible représentation de *Sorex araneus*, la prédominance de *Crocidura russula* sur *Sorex araneus* et celle de *Microtus arvalis* sur *Microtus agrestis*, l'absence de *Talpa*, de *Neomys fodiens* ou d'*Arvicola sapidus*, font penser à un milieu relativement sec et ensoleillé avec réseau hydrographique peu dense.

La présence de *Mus musculus domesticus* et de *Crocidura suaveolens*, espèces hygrophiles, s'explique par la proximité de l'habitat humain.

- La prédominance massive de *Crocidura russula*, espèce synanthrope (sous la dépendance des alentours des maisons) est typique des milieux secs à végétation pas trop élevée. La rareté de *Clethrionomys glareolus*, espèce qui recherche l'humidité, est le reflet du peu de couvert forestier.

Microtus arvalis qui a une vie plus souterraine et donc des besoins en eau moins grands, affectionne les paysages agricoles ouverts, les cultures et les bords herbeux des

chemins: vorace, prolifique, n'hibernant pas, il est la proie la plus capturée par de nombreux rapaces dans la plupart des milieux.

La présence d'Apodemus sp. n'est pas trop significative, ce genre étant ubiquiste (il s'est adapté à un peu tous les milieux à couvert ligneux).

Par contre la présence de Pitymys duodecimcostatus est intéressante dans la mesure où cette espèce appartenant à la plaine, affectionne les surfaces cultivées et plus particulièrement les zones de cultures fruitières et maraichères.

IV - Conclusion

Le piège biologique constitué par la chouette effraie, par sa permanence et sa non-sélectivité, s'avère un outil intéressant de connaissance. L'analyse des pelotes de réjection de "Dama blanca" nous donne un aperçu assez fidèle du régime alimentaire de ce prédateur nocturne et également une idée assez précise de la répartition des micromammifères.

Si le rôle des facteurs paysagers sur ces derniers est indéniable, il n'explique cependant pas tout: des compétitions interspécifiques (difficiles à évaluer), des facteurs limitants, des exigences (thermiques, hygrométriques ...) sont aussi à prendre en compte. Le fait que certaines espèces arrivent à se maintenir dans un milieu "hostile" par l'adoption d'un mode de vie différent qui leur permet de surmonter certaines exigences (c'est le cas des Souris et des Crocidures qui vivent en pleine nature en zone méditerranéennes et qui, en zone tempérée, contournent leurs exigences thermiques par l'anthropophilie) ajoute à la complexité des phénomènes.

Ainsi, hormis le fait que les paysages hétérogènes abritent une faune plus riche et diversifiée, plus équilibrée que les paysages monotones, il convient d'être prudents dans toute interprétation de résultats.

Mais ces imperfections mises à jour ne doivent pas occulter les immenses avantages que procurent les résultats d'analyse des pelotes de prédateurs (et notamment de la chouette effraie).

§ - Les noms occitans cités sont ceux figurant dans l'Atlas des Mammifères sauvages de France, dans *Rapinayaires Méditerranis* (II) ainsi que dans la liste commentée des Vertébrés du Tarn: par souci d'éviter des confusions tout en n'ignorant pas et ne refusant pas certaines dénominations locales qui pourraient être différentes.

- Mont Alban = Le Mont blanc (Montauban)
- Lo Fau = Le hêtre (Le Fau)
- La Dama blanca = La dame blanche (la chouette effraie):
bresaga, bèu l'òli, sont aussi usités.

§ - De nombreux ouvrages (livres et publications) existent sur le sujet traité dans cet article: ornithologiques, mammalogiques ou écologiques.

QUELQUES DONNEES SUR LA BIOLOGIE DES PROIES CONSOMMEES AU FAU (82)

ESPECES	ACTIVITE		HIBERNATION		REPRODUCTION		NOURRITURE
	Jour	Nuit	Oui	Non	Nombre de		
					portées/an	Jeunes	
<i>Eliomys quercinus</i>	+	+	+		1 ou 2	4 à 8	fruits, insectes, escargots, ...
<i>Clethrionomys glareolus</i>		+		+	n	2 à 7	parties vertes des plantes.
<i>Pitymys subterraneus</i>		+		+	n	1 à 4	bulbes, racines
<i>Pitymys duodecimcostatus</i>		+		+	n	1 à 4	légumes
<i>Pitymys pyrenaicus</i>		+		+	n	1 à 4	rhizomes, racines
<i>Microtus agrestis</i>	+	+		+	n	3 à 8	jeunes pousses
<i>Microtus arvalis</i>	+	+		+	12	3 à 7	grains, pousses
<i>Apodemus sp.</i>		+		+	n	3 à 9	graines légumineuses
<i>Mus musculus domesticus</i>		+		+	II	3 à 9	tout
<i>Sorex araneus</i>		+		+	3	4 à 9	invertébrés
<i>Crocidura russula</i>	+	+		+	n	3 à 6	invertébrés, débris
<i>Crocidura suaveolens</i>	+	+		+	n	1 à 5	invertébrés
<i>Suncus etruscus</i>		+		+	n	2 à 5	invertébrés

R. GUICHARNAUD

LA PRÉHISTOIRE DU TARN-ET-GARONNE
AUX MUSEES D'AGEN, D'ALBI, D'AQUITAINE A BORDEAUX,
DE NERAC, DES ANTIQUITES NATIONALES A ST GERMAIN EN LAYE

MUSEE D'AGEN - Lot et Garonne -

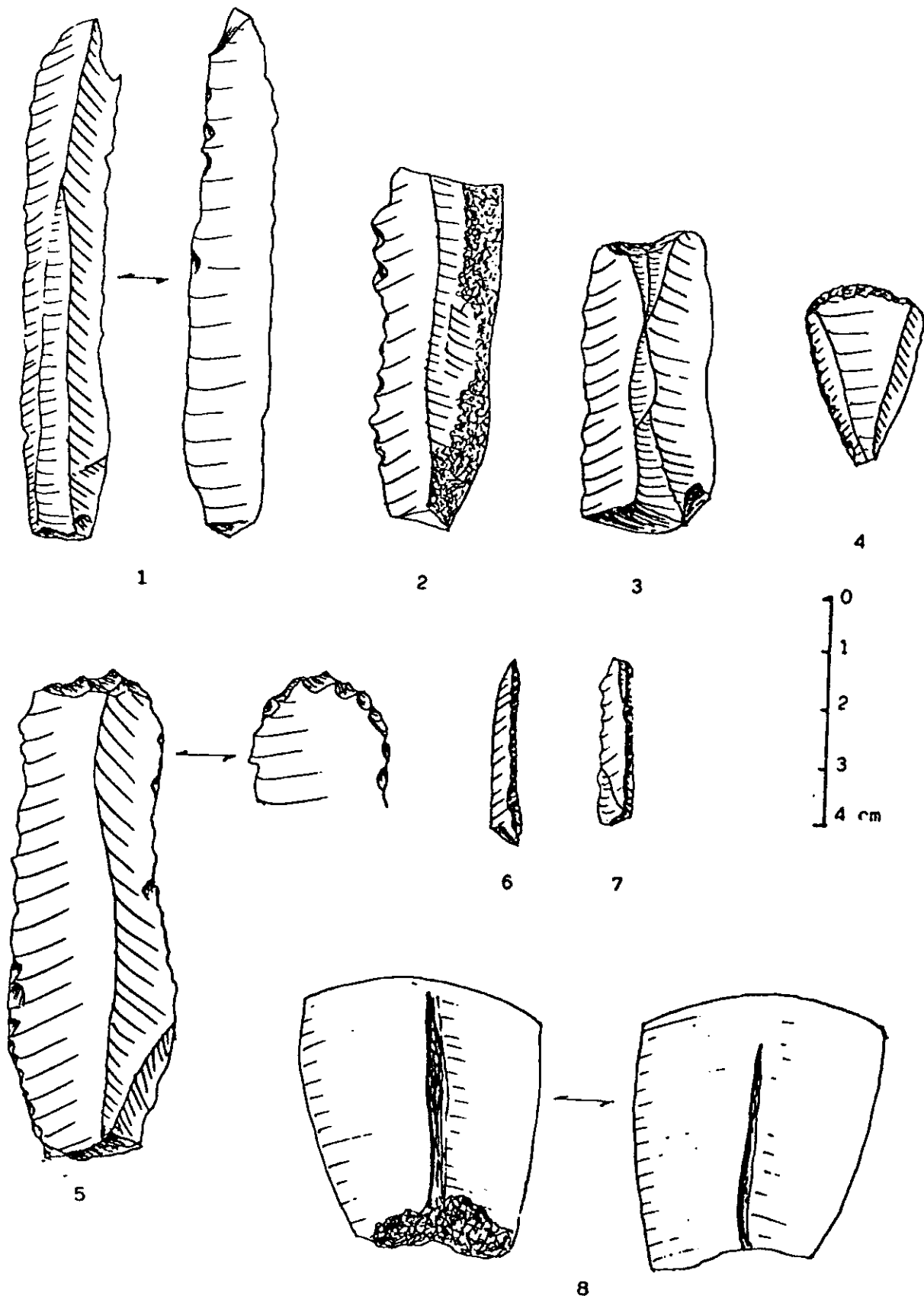
Le Musée d'Agen (Lot-et-Garonne) possède une petite série d'objets préhistoriques provenant du Tarn-et-Garonne. Les pièces du Paléolithique supérieur ont comme origine Bruniquel sans autre précision; celles du Néolithique ont été trouvées, d'après les indications connues, sur le territoire de communes voisines du Lot-et-Garonne.

Nous remercions vivement Madame Esquirol, Conservateur du Musée pour l'accueil reçu et les facilités données pour effectuer nos recherches.

n°	Origine	Provenance	Nature
1	G. LAVERGNE	Bruniquel	Burin sur lame Planche I - 1
8/9	-d°-	-d°-	Lames denticulées
10	-d°-	-d°-	Lame denticulée Partie proximale Planche I - 2
11 à 22	-d°-	-d°-	Lames denticulées Planche I - 5

23 - 24	-d°-	-d°-	Lamelles à bord abattues, denticulées Planche I - 6 - 7
41 - 42	Docteur MOSEL	-d°-	Incisives de sanglier
73	COMBES (achat de la Ville)	-d°- (?)	Palmette de Renne
74	-d°-	-d°- (?)	Machoire de Renne
244	MARRAUD	Roquecor	Hache polie - Rainure sur chaque face - Planche I - 8
430	COSTE	Monjoie Andas	Lame quartz blanc
431	-d°-	-d°-	Lame silex jaune Pl 1-3
610	GASSIER	Bruniquel	Lamelle denticulée
612	-d°-	-d°-	2 Lamelles denticulées
766	COSTE	Monjoie	3 Haches polies
767	-d°-	-d°-	Fragment de pointe de flèche en silex
sans n°	?	Bruniquel	Grattoir - Planche I - 4

Planche 1



MUSEE D'ALBI - Tarn -

Le Musée Toulouse-Lautrec d'Albi, possède une série, peu nombreuse, d'outillage lithique en provenance du Tarn-et-Garonne, d'origine souvent ancienne; nous avons pu l'examiner grâce à l'obligeance de Jean Lautier, à qui nous adressons nos remerciements bien amicaux.

La plupart des pièces appartiennent au fond FARENC, ou à la collection Caraven-Cachin. Les indications des lieux des trouvailles manquent de précision; nous avons noté tout ce qui est connu pour chaque pièce, en particulier la date de la trouvaille, lorsqu'elle est portée.

n°	Origine	Provenance	Nature
P 61	Caraven-Cachin	Bruniquel	1 denticulé planche II-4 1 burin sur lame trouvé le 22/07/1862 Pl.II -4 2 lames
P 119	-d°-	-d°-Le Pech	1 fragment de quartz taillé
P 134	FARENC	Grotte de St Antonin	Fragment de poterie néolithique
P 146			2 polissoirs
P 160	Caraven-Cachin	Bruniquel Le Pech	2 haches polies trouvées le 03/09/1891 Planche II-6 1 talon
P 163	-d°-	Varenes Puylauran	2 haches polies 1888 - 1891
P 175	-d°-	-d°-	1 hache polie trouvée le 01/02/1886 Planche II-7
P 188	-d°-	-d°-	1 hache polie trouvée le 03/01/1888 Planche II-5

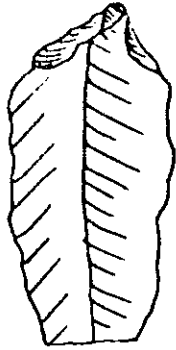
P 193	Caraven-Cachin	St Nauphary	1 hache polie trouvée 1e 03/01/1888
P 194	-d°-	Roucayrols	1 hache polie retaillée 1891
P 214	Caraven-Cachin	St Genès (?)	1 peson de filet
P 219	-d°-	Varenes	2 percuteurs
P 355	FARENC	Canals	1 hache polie
P 410	-d°-	St Antonin Dolmen de Gabach-Mazars	1 pointe de flèche à pédoncule et ailerons 1 perle en cuivre
P 421	-d°-	Forêt de la Garrigue (sup- posé de la)	1 fragment de poignard 2 -d°- du même poignard
P 425	-d°-	St Antonin- Fontalès	1 fragment de harpon à 1 rang de barbelures Planche II-1
-d°-	-d°-	-d°-	2 lamelles
-d°-	-d°-	-d°-	3 lamelles à dos
-d°-	-d°-	-d°-	9 fragments de lamelles
-d°-	-d°-	-d°-	1 bec Planche II-2
-d°-	-d°-	-d°-	1 perçoir -d°- 3
-d°-	-d°-	-d°-	1 éclat retouché
-d°-	-d°-	-d°-	4 parties mésiales de lamelles à retouches abruptes
-d°-	-d°-	-d°-	8 parties mésiales de lames
-d°-	-d°-	-d°-	10 parties proximales
-d°-	-d°-	-d°-	1 partie distale
-d°-	-d°-	-d°-	1 denticulé
-d°-	-d°-	-d°-	12 éclats

P 425	FARENC	St Antonin- Fontalès	1 nucléus
-d°-	-d°-	-d°-	1 pièce esquillée
-d°-	-d°-	-d°-	2ème molaire droite de Renne
P 426	-d°-	-d°-	14 éclats
-d°-	-d°-	-d°-	1 partie mésiale de lame
-d°-	-d°-	-d°-	2 lames
-d°-	-d°-	-d°-	3 lamelles
-d°-	-d°-	-d°-	1 coche sur fragment de lamelle
P 427	-d°-	Bruniquel Abri de Lafaye	3 éclats
P 428	inconnue	Bruniquel (?)	1 lame

Planche II



1 - P.425



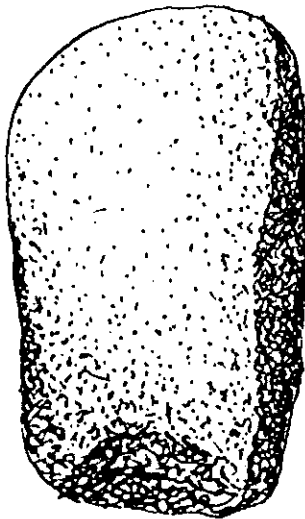
2 - P.425



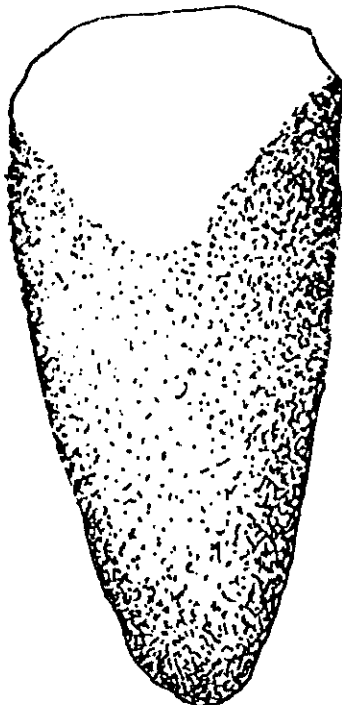
3 - P.425



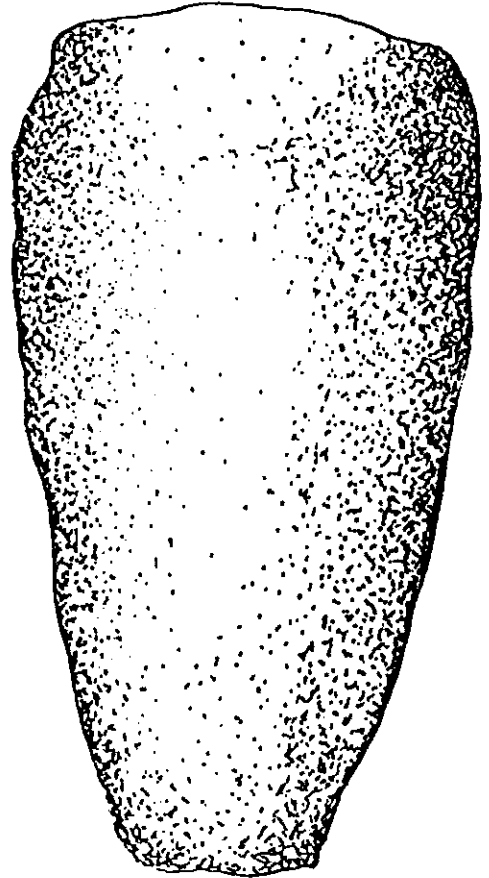
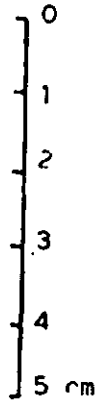
4 - P.61



5 - P.188



6 - P.160



7 - P.175

MUSEE D'AQUITAINE A BORDEAUX - Gironde -

"Monsieur Victor Brun, Directeur du Musée de Montauban, vient de faire don au Musée préhistorique en voie de formation à Bordeaux d'une collection complète de divers types d'objets provenant des stations de Bruniquel : silex, roches, nucleus, ossements travaillés et bruts, etc..." (Bull. de la société archéologique de Tarn-et-Garonne T.II 1872 p.89).

Outre cette collection, le fonds du Musée d'Aquitaine comprend une série de Bruniquel acquise en 1961 (collection Lalanne) qu'il est raisonnable de considérer, avec Alain Roussot, Conservateur à ce Musée, comme provenant des recherches de Victor Brun. Cette hypothèse est confirmée par le fait qu'une étiquette, comme celles que V.BRUN utilisait -n° 594- se trouve sur un nucleus, et que le même n°, sur le carnet de fouilles n°1 de V.BRUN correspond à un nucleus.

A ces séries de Bruniquel il faut ajouter une collection en provenance du Verdier, station essentiellement néolithique bien connue, sur le bord du Tarn, en aval de Montauban. Le Chanoine POTTIER, Président de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne avait recueilli un ensemble, dont nous retrouvons des pièces marquées à son nom au Musée d'Aquitaine -petite hache en silex gris marquée POTTIER; fragment de polissoir en grès, don de l'abbé POTTIER, 31 Mai 1874.

Madame Chantal ORGOGOZO, conservateur au Musée d'Aquitaine nous a permis l'accès aux collections dont M.Alain ROUSSOT nous a facilité l'étude par l'accueil et l'aide apportés à chacune de nos visites. Qu'ils soient vivement remerciés.

Paléolithique supérieur

Provenance: Bruniquel - Abri de Lafaye

	Brun	Lalanne
Grattoir simple	4	14 Pl. VI-4
Grattoir atypique	1	2
" double		3
" ogival	1	1
" sur lame retouchée	2 Pl. III 10.11	8
" sur éclat	1	4
" unguiforme	1	
" à museau atypique sur petit nucleus	1 Pl. III 2	
" nucleiforme		1
Rabot atypique	1	
Grattoir burin dièdre	8	4
" sur troncature	2	4
Grattoir lame tronquée	2	
Burin lame tronquée	1	1
Perçoir lame tronquée	1	
Bec	1	2
Burin dièdre droit	20 Pl. III 9	1
" déjeté	11 Pl. III 13	
" d'angle	7	
" d'angle sur cassure	1 Pl. III 12	1
Burin dièdre multiple	6	1
" bec de perroquet	1 Pl. III 7	
" sur troncature droite	2	
" " oblique	12	2
" " latérale	4	
" multiple sur troncature	2	
" multiple mixte	7	
" de Noailles (1)	1 Pl. III 8	
Lame à bord abattu total	2	1
Fragment (éclat) à bord abattu partiel	1	2
Lame à bord abattu partiel		2
Lame à troncature droite et retouches	1	

(1) - Il est possible que sa présence s'explique par des mélanges anciens.

Lame à troncature oblique	1	1	
" convexe		1	
Lame à retouches continues			
sur un bord	1	3	
Eclat		1	
Lame à retouches continues			
sur deux bords	4	5	
Encoche	2	1	
Lamelles à dos	125	27	Pl. VI 6
Lamelles à dos partiel	1		Pl. III 6
Lamelles à bord abattu tronquées	36	8	Pl. VI 5
" " denticulées	36	14	
Lamelles denticulées	24	16	Pl. VI 7.8
Pointes aziliennes	2		Pl. III 4.5
Divers	1		
Lames brutes	17	35	
Lamelles brutes	23	29	
Eclat brut (de quartz)	1		
Chutes de burins	72	43	
Nucleus prismatiques à un plan			
de frappe	3		
" à deux plans de frappe	4		Pl. III 3
Nucleus globuleux	3		Pl. III 1
Plaquette de grès rougie et noircie	1		Pl. VI 2
(1)			
Fragments de charbon	3		
Lame à retouche aurignacienne			
Encoche en bout de lame			
Aiguilles : entières	2		
cassées au niveau du chas	3		
Fragments avec le chas	14		
autres	44		
	Total	63	
Sagaies	8		
pointes de sagaies	26		3 Pl. IV 7.8.9
fragments de sagaies et indéterminées	49		Pl. IV 2.3.5
fragments travaillés (2)	6		1 Pl. IV 6

phalanges perforées artificiellement	2	
fragment de diaphyse	1	
petit bois de Renne scié	1	Pl. IV 4
incisives Bouquetin percées	5	
canine de Renard percée	1	
incisive de Renne percée	31	
" de bovinés	2	
" avec rainures	2	
dents non déterminées	6	
os taillé en pendeloque	1	
petite baguette à section quadran- gulaire	1	
perle en os	1	
" en pierre verte	1	

(1) Sophie A. de Beaune: in lampes et godets au Paléolithique. XXIII^e supplément à Gallia - Préhistoire. Ed. du C.N.R.S. 1987: Interprétation: si les traces charbonnières sont relativement bien localisées sur la moitié de chaque face, et pourraient évoquer une utilisation comme "lampion" réversible, la rubéfaction est trop générale et nous oblige à rejeter cette plaquette hors de la catégorie des lampes.

(2) - peut-être post-paléolithique.

Néolithique

38	éclats; la plupart lamellaires
29	lames ou parties de lames
1	lame à crête
1	grande lame; partie droite cortex
1	lamelle
3	nucleus sphéroïdes
2	grattoirs
1	flèche à tranchant transversal
1	petite hache polie retouchée, marquée POTTIER

- 3 haches quartzite bouchardées - Planche n° 4,5,6.
- 1 pièce sur plaquette pétrosilex

En outre:

- 3 perles don POTTIER à CHASTEIGNER, le 31 Mai 1870 à Montauban
planche V - 1,2,3.
hache en pétrosilex, don de M.Noulet - planche V.7.
hache en silex, retournée, collection Lalanne - planche VI.1.

Planche III

Collection Victor Brun

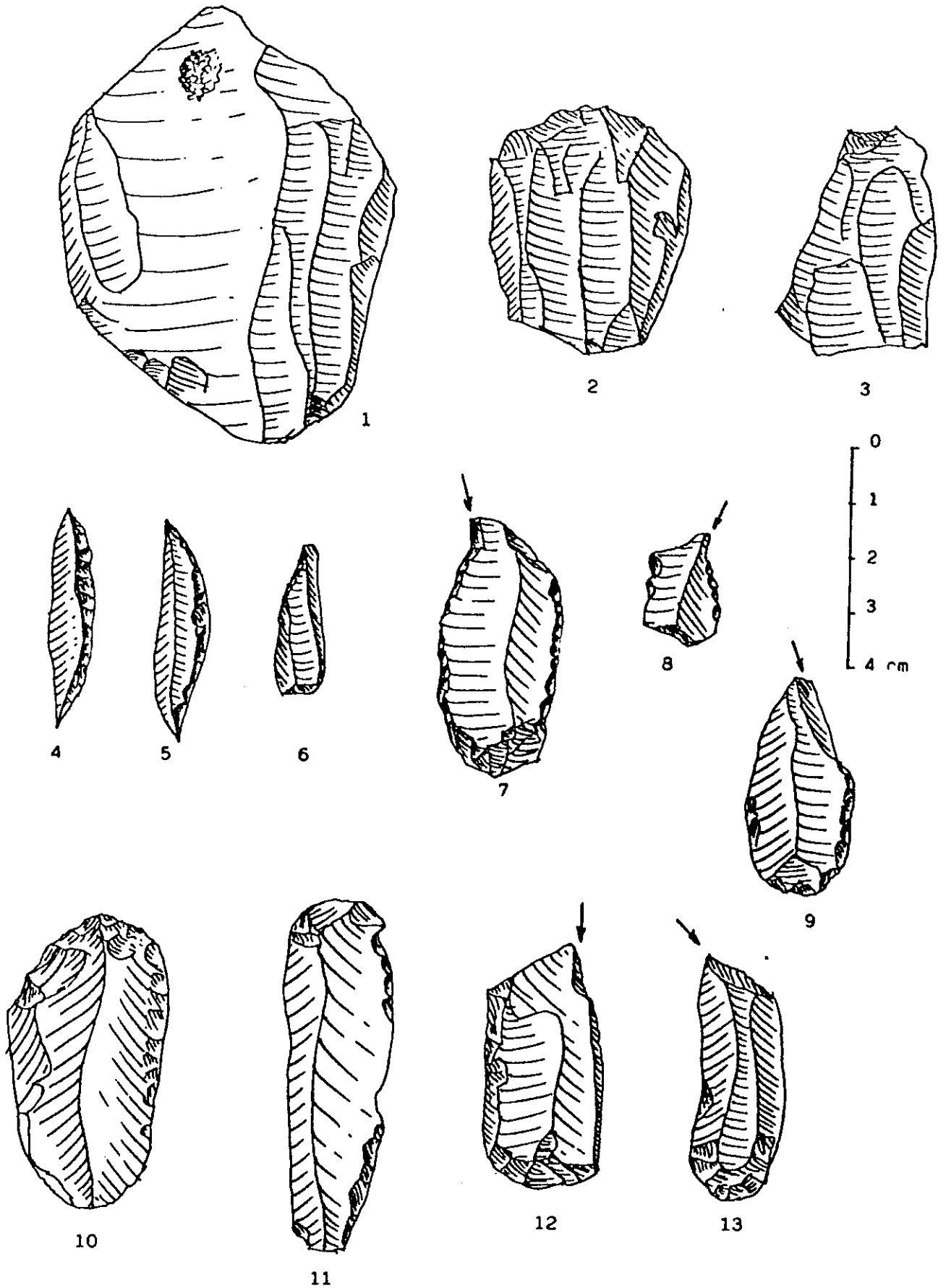
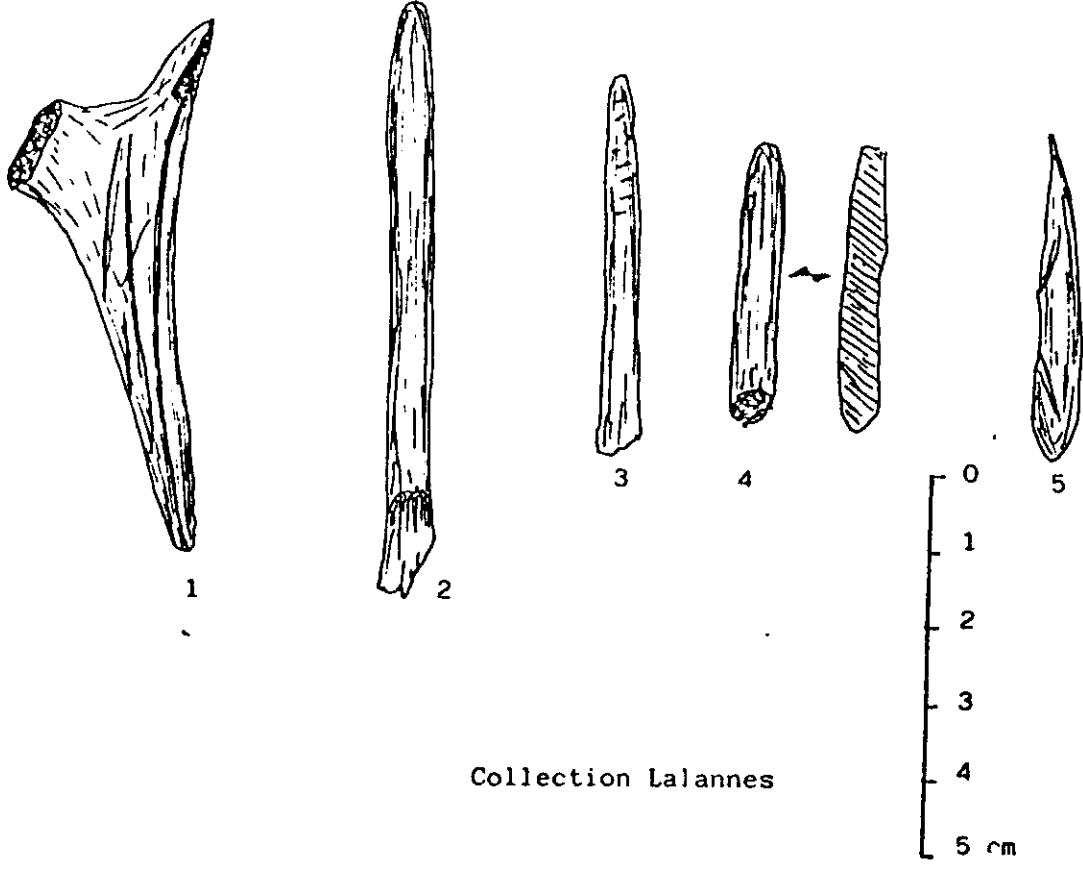


Planche IV
Collection V. Brun



Collection Lalannes

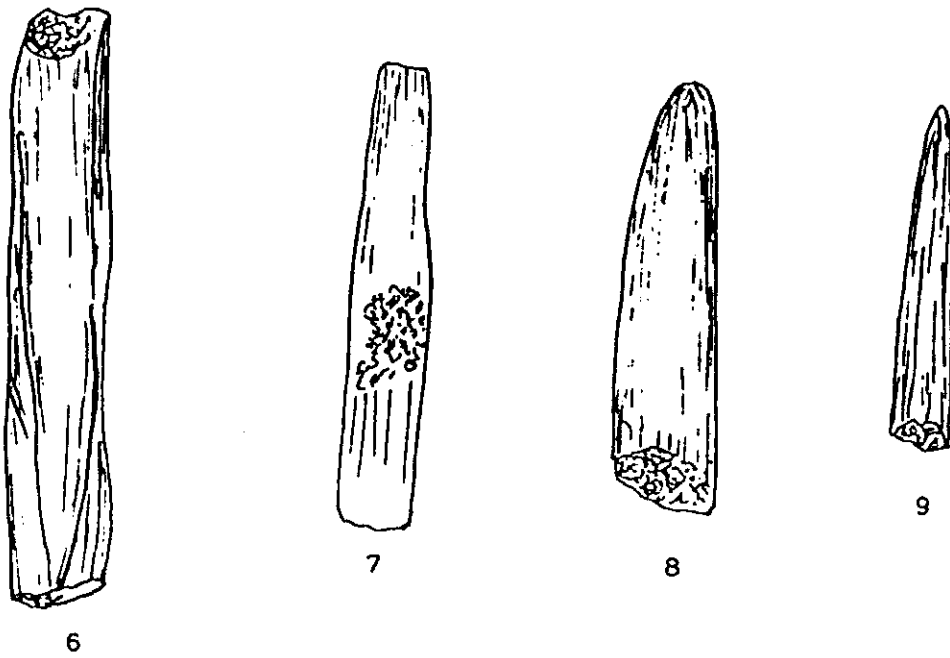
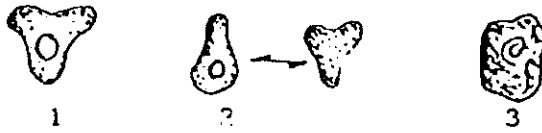
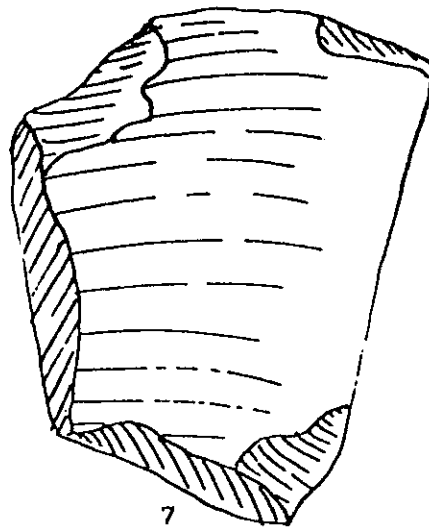
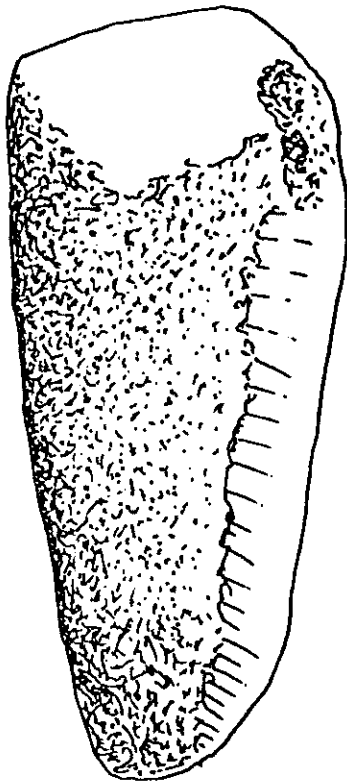
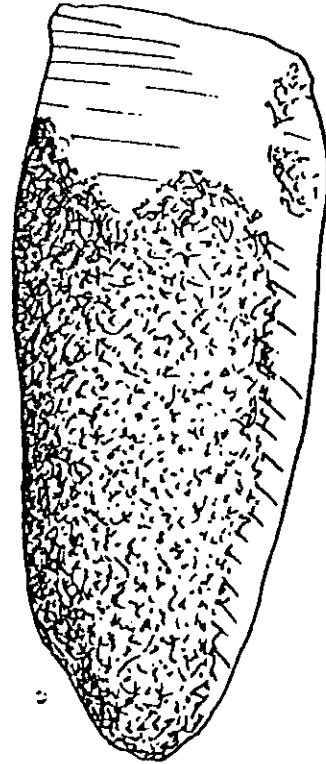
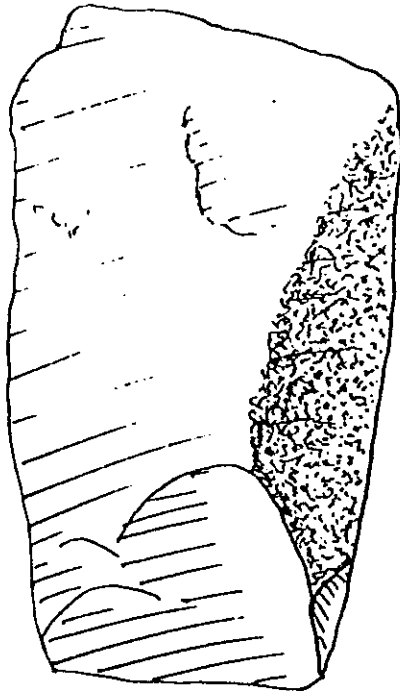


Planche V

CHASTEIGNER Don de l'abbé POTTIER
31 Mai 1870 à Montauban



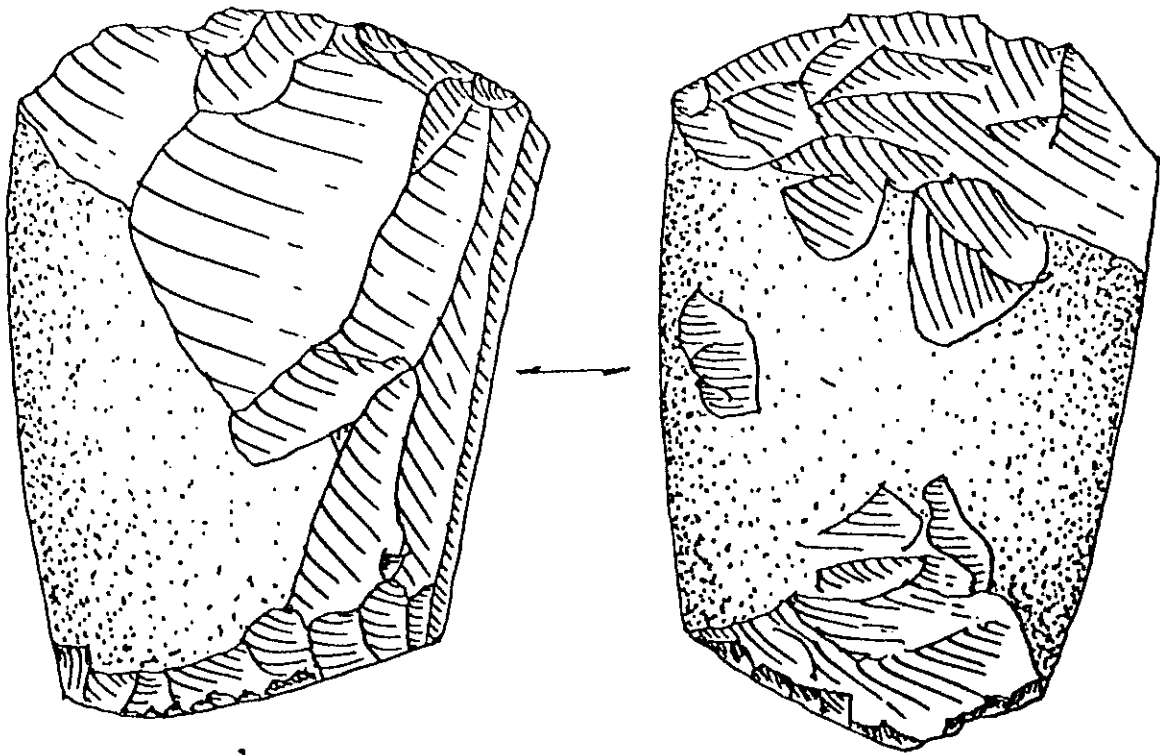
Collection POTTIER
(sauf n° 7)



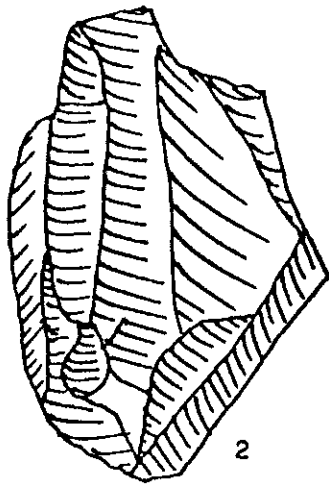
6

7

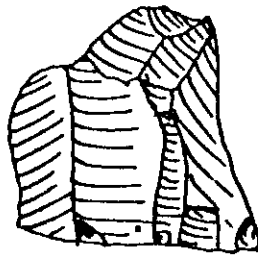
Planche VI
Collection Lalanne



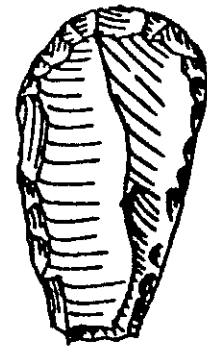
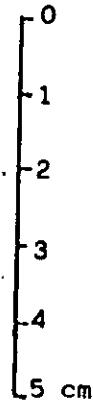
1



2



3



4



5



6



7



8

MUSEE DE NERAC - Lot-et-Garonne

Le Musée de Nérac (Lot-et-Garonne) possède une série entièrement en provenance du Tarn-et-Garonne. Nous avons pu l'examiner grâce à l'obligeance de Madame Esquirol à qui nous exprimons nos bien vifs remerciements.

Paléolithique supérieur (Magdalénien) Bruniquel - Abri de Lafaye.

n° de vitrine	Origine	
42	Brun	grattoir sur bout de lame n° 76.150
42	"	-d°- n° 76.151
44	"	2 grattoirs - burin
44		1 lame retouchée sur les bords appointée - cassée
45	Lenoir	1 burin dièdre droit à bords finement retouchés
45	"	1 burin sur troncature oblique
45	"	1 burin dièdre dejeté
45	"	1 burin sur cassure, fines retouches sur bord droit, partielles sur bord gauche
45	"	1 burin dièdre droit
46	Brun	1 lame à coche
47	"	2 lames denticulées n° 76.154 - n° 76.155
48	"	1 burin dièdre droit
48	"	1 lame à troncature convexe
51	"	13 fragments de sagaies 1 lissoir n° 76.129
52	"	2 lissoirs (?) bois de renne n° 76.127 - n° 76.128
52	"	1 base de sagaie n° 76.132
52	"	1 base de sagaie taillée en biseau n° 76.131
53	"	2 perçoirs n° 76.123 - n° 76.124
54	"	13 aiguilles à chas ou fragments
55	"	12 dents percées éléments de collier.

56		4 fragments de bois de Renne avec incisions n° 76.111 - n° 76.112 - n° 76.113 - n° 76.114
56		fragment de bois de Renne avec incisions horizontales n° 76.115
56		fragment de bois de Renne avec traces de débitage et incisions n° 76.116
56		fragment de bois de Renne avec traces de sciage et une incision longitudinale n° 76.117
56		fragment de bois de Renne avec une profonde incision n° 76.118
56		fragment de bois de Renne débité avec une incision longitudinale n° 76.119 - planche VII-3
56		12. fragments de bois de Renne travaillés ou décorés n° 76.120 - planche VII-1
56		1 fragment de côte avec incision n° 76.121 fragment de bâton percé décoré L=13 cm n° 76.122 - planche VII-2
57		2 phalanges de Renne percées en sifflet n° 76.126
58		2 bois de Renne débités
59		28 microlamelles brutes ou à dos
60	Musée de Toulouse	1 brèche ossifère n° 76.108
61	BRUN	1 " n° 76.109
64		corne de Bouquetin
65		bois de Renne
67		dents de Renne
68		astragale de Renne
68		2 mandibules de Renne
69		andouillers de Renne
70		dents de rongeurs

Néolithique

Toutes les pièces sont notées comme provenant de la station du Verdier (c^{ne} de Montauban) à l'exception d'une hache en quartzite marquée "Le Bourguet".

Hache en quartzite - bouchardée L = 11,7 cm n° 76.29

-d°- " partiellement L = 10,4 cm n° 76.31

-d°- " L = 8,5 cm n° 76.32

Hache en quartzite - bouchardée L = 8 cm n° 76.33
" tranchant retaillé - bouchardée vers le talon
 L = 8,8 cm n° 76.34 - planche VII-5
" tranchant retaillé L = 12 cm n° 76.35

Hache pierre gréseuse L = 10,5 cm n° 76.39

Molette en quartzite - diamètre 5,5 cm n° 76.39 (?)

Hache en quartzite - Le Bourguet L = 8,5 cm n° 76.40 planche VII-4

Hache à bords sciés - pétrosilex L = 9,3 cm n° 76.43

Quatre tessons de vases différents dont :

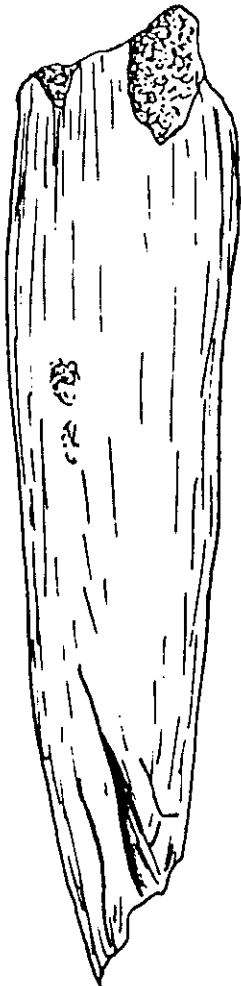
1 chasséen

1 décoré d'incisions horizontales

2 sans décor.

L'indication n° 76..... est celle portée sur les pièces.

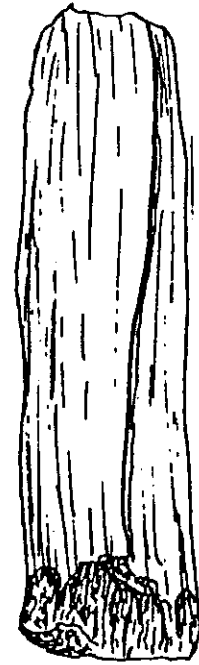
Plaque VI



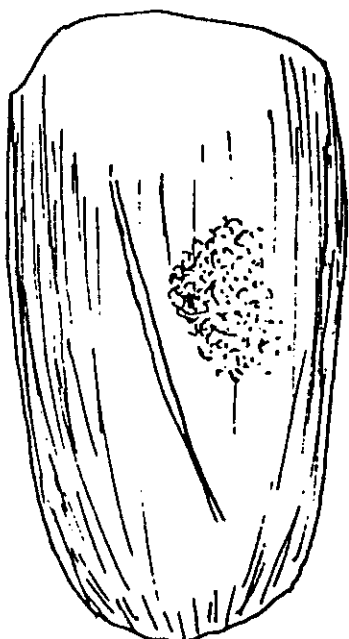
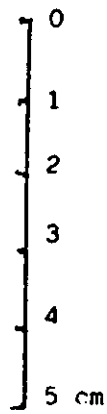
1 - Ne 76.120



2 - Ne 76.122

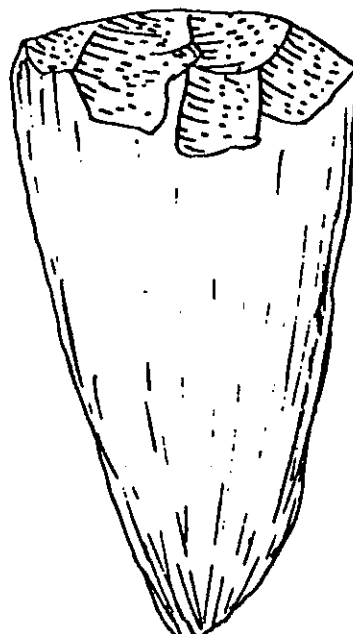


3 - Ne 76.119



4 - Ne 76.40

Le Bourguet



5 - Ne 76.35

MUSEE DES ANTIQUITES NATIONALES - St Germain en Laye - Yvelines -

Créé par décret impérial du 8 mars 1862, le Musée des Antiquités Nationales, logé au château de St Germain en Laye fut inauguré le 12 mai 1867.

Déjà en 1819, le Duc d'Angoulême avait projeté l'installation d'un Musée au Palais de Cluny à Paris. Le projet, abandonné fut repris en 1843; Boucher de Perthes offrait alors toute sa collection, mais trois ans après, il note que les choses sont dans le même état.

On sait l'intérêt que Napoléon III portait à César. On connaît les fouilles qu'il ordonna à Alésia et Gergovie. L'intérêt pour nos antiquités était considérable dans tout le pays. Les archéologues ouvraient des chantiers de fouille, et le succès de la section archéologique de l'Exposition universelle de 1867 traduit bien le mouvement de curiosité à l'égard de ces découvertes.

Le Courrier du Tarn-et-Garonne du 2 Avril 1867 rend compte, de l'ouverture de l'exposition, la veille, par l'Empereur en tenue de ville et l'Impératrice en manteau de velours noir brodé de jais et un chapeau de velours grenat entouré d'une guirlande de feuilles dorées.

Les fouilles de Victor Brun et Peccadeau de l'Isle à Bruniquel, du Chanoine Pottier au Verdier, les recherches dans les dolmens étaient abondamment représentées. Il semble que les envois de V. Brun et du Chanoine Pottier aient réintégré le Musée de Montauban. On sait ce qu'il advint des collections Peccadeau de l'Isle, vendues aux Anglais.

Toutefois, Victor Brun envoya des séries de la Grotte des Battuts (Tarn) ainsi que des abris de Lafaye et de Plantade (Bruniquel), ainsi qu'il l'exprime dans le Recueil de la Société des Sciences, Agricultures et Belles Lettres p.346, 1867 (1868) : "La Société des Sciences du Tarn-et-Garonne, s'efforçant toujours de mériter la sollicitude du Gouvernement, a offert a son Excellence le Ministre de l'Instruction Publique une collection des objets les plus importants de la caverne des Battuts, auxquels j'ai joint quelques beaux échantillons des abris de Lafaye et de

Plantade. Son Excellence, en remerciant la Société, a daigné l'informer qu'une partie de ces objets serait réservée pour le Musée Impérial de St Germain."

Aucun inventaire de l'envoi ne semble avoir été fait, en sorte qu'il n'est pas possible de savoir si l'ensemble des objets actuellement à St Germain, où l'on remarque souvent "don de M. le Ministre de l'Instruction publique Victor Duruy" constituent tout l'envoi de V. Brun.

Le Musée s'est enrichi d'autres donations, et d'achats.

Nous avons pu réaliser ce travail grâce à l'accueil que nous avons reçu de Messieurs Delporte et Mohen, successivement Conservateurs en Chef du Musée, de Monsieur Cleyet-Merle, Conservateur au département du Paléolithique supérieur où j'ai trouvé l'aide cordiale de Monsieur Dominique Buisson. Madame Catherine Eluère m'a donné toutes facilités au département Néolithique et Age des métaux. J'ai largement usé de la gentillesse de Mesdames Christiane Lhomme et Odile Tessier à la bibliothèque. Je leur exprime à tous mes plus vifs remerciements.

BRUNTIQUEL (Tarn-et-Garonne) - Fouilles V. Brun (1)

- 4235 nucleus silex gris cacholonné - reste de cortex
- 4235 deux fragments de brèche, dans une boîte portant l'étiquette:
Brèche empâtant les silex et les ossements Bruniquel (Tarn-
et-Garonne) - Fouilles Brun - Don du Ministre de l'Instruc-
tion Publique Duruy n° 4235
- 4236 4 Grattoirs
- 4245 lame retouchée
- 4251 fragment mésial de grande lame L = 5,2 cm
- 4251 lame brute silex noir
- 4251 partie mésiale de lame retouchée côté cortex - silex cire fon-
cée - planche VIII n° 8
- 4265 éclat lamellaire
- 4282 fragment distal de lame denticulée, côté gauche
- 4294 chute lamellaire épaisse, semi-globuleuse partie proximale -
cortex côté droit
- 4301 fragment distal de lame légèrement retouchée coté droit -
silex cire foncée, Pointue. Coche côté droit - Silex noir.
- 4318 éclat lamellaire cassé - silex brun
- 4318 " ogival - Silex gris jaune
- 4322 4 grattoirs
- 4326 burin dièdre droit sur lame - silex gris - Dendrites
planche VIII- n° 2
- 4328 lame - silex clair marbré
- 4329 burin dièdre droit sur lame - silex brun jaune. Planche VIII n°3
- 4333 lame silex cire
- 4333 " noir
- 4335 lame à crête L = 10,2 cm
- " L = 7 cm
- 4337 fragment de lame - Partie distale - silex gris jaune
- 4337 " gris foncé
- 4338 lame à base pédonculée - silex blanc L = 6 cm
- 4339 lame silex café au lait marbré
- 4340 éclat lamellaire
- 4342 éclat silex blanc - concrétionné face ventrale

- 4347 lamelle - silex cire - translucide
 4352 " noir
 4357 2 microlamelles
 4357 7 lamelles brutes
 4357 1 microlamelle à dos
 4357 1 fragment microlamelles à dos
 4357 6 lamelles denticulées
 4362 lamelle retouchée - planche VIII n° 4
 4370 1 lame brute
 4370 1 burin dièdre droit
 4377 lame silex cire, retouchée en perceur pl VIII n° 6
 4377 chute de burin
 4379 " pl VIII n° 7
 4386 7 lamelles denticulées - pl VIII n° 5
 4386 lamelles denticulées silex blanc - Etiquette de la boîte:
 lame dentée avec manche silex (Bruniquel, Tarn et Garonne)
 Fouilles V. Brun, don du Ministre de l'Instruction Publique
 Duruy.
 4388 8 fragments d'aiguilles
 4391 astragale de Renne
 4391 "
 4393 vertèbre de poisson
 4397 deux fragments de mâchoire de Renne
 4399 incisive de cervidé
 4403 fragment de bois de Renne orné de traits - pl IX - 1
 4405 Bois de Renne scié à une extrémité, biseauté à l'autre, cinq
 rainures sur une face, tissu spongieux sur l'autre -
 planche IX - 2
 4406 fragment de côte
 4407 lissoir en bois de Renne - planche IX-3
 4408 " " IX-4
 4409 baguette demi-ronde en bois de Renne - pl. IX-5
 4410 pointe de sagaie - planche IX-6
 4411 baguette demi-ronde - planche IX-7
 4412 bout d'andouiller de Renne travaillé - planche IX-8
 4413 Pointe de sagaie - planche IX - 9
 4414 " " X - 1
 4415 " " X - 2

- 4416 pointe de sagaie - planche X - 3
- 4420 base de sagaie à double biseau et section rectangulaire
planche X - 4
- 4421 Sagaie à biseau
- 4422 base de sagaie - planche X - 5
- 4424 baguette de bois de Renne avec quatre rainures longitudinales
planche X - 6
- 4425 baguette de bois de Renne à base raccourcie à sillons trans-
versaux - planche X - 7
- 4425 pointe de sagaie à sillons longitudinaux - planche X - 8
- 4425 os de Renne décoré de chevrons
- 4426 pointe de sagaie
- 4427 " planche X - 9
- 4428 baguette à rainures profondes
- 4429 " longitudinales - planche X - 10
- 4429 " transversales légèrement dessinées
Planche X - 11
- 4431 pointe de sagaie - planche XI - 1
- 4432 " avec rainure - planche XI - 2
- 4433 " planche XI - 3
- 4434 baguette à rainures profondes
- 4435 fragment de bois de Renne décoré de chevrons
- 4436 bâton percé à méplats symétriques latéraux décorés de losanges
planche XI - 6
- 4436 stylet cubitus de Renne - planche XI - 5
- 4437 bâton troué cassé au trou. Décor de poisson ? planche XII 1 (2)
- 4438 fragment de bâton troué - planche XI - 7
- 4439 harpon à un rang de barbelures - planche XII - 2
- 4440 fragment de harpon à double rang de barbelure
- 4441 "
- 4443 Base de harpon - planche XII - 3
- 4447 dent percée - 4
- 4448 " 5
- 4449 " 6
- 4449 " 7
- 4450 phalange percée en sifflet
- 7032 poinçon

(1) Les collections ne distinguent pas les pièces en provenance des abris de Lafaye ou de Plantade, en sorte qu'il n'est pas possible de les attribuer avec certitude à chacune de ces stations.

(2) Contrairement à ce qui a été écrit (B.Pajot. Les civilisations du Paléolithique supérieur du bassin de l'Aveyron - Université de Toulouse-Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique-T.XI.1969,P.197) le lieu de conservation de cet objet est donc parfaitement connu.

Les objets ci-dessous proviennent d'un don du Ministre de l'Instruction publique DURUY; ils font, selon toute vraisemblance, partie de l'envoi de V.BRUN, (ils sont marqués Bruniquel) mais ne portent pas de n° d'inventaire:

Tête d'humérus de Renne cassée

Astragale de Renne

"

Burin

Gravette calcédoine

5 microgravettes

2 sagaies.

Nous avons en outre un certain nombre de pièces, portant l'indication Bruniquel, de provenances diverses :

8450	2 lamelles denticulées silex gris	(
8451	microlamelle à dos silex blanc)	don de
8451	"	(M. SOULEY
8452	lamelle silex jaune)	
8452	lamelle denticulée	(
20486	nucleus		
51659	lame brute - silex brun foncé	(
51659	" - silex gris zoné)	coll.
51659	chute de burin	(FROISSARD
51659	")	don
51659	perçoir	(SCHLOESING
51659	lame brute pointue; silex blanchâtre)		
	pl VIII - n°9		
71540	compresseur - planche VIII - n°11		

72115	nucleus	(Collection PICKETTI
72115	éclat	
72116	lame silex noir retouché	
82722	propulseur - cheval sautant) abri de Montastruc
82723	fragment de côte avec figuration humaine	(Collec. B.BETIRAC
sans n° 13 lamelles denticulées		
	1 lame silex gris cacholonné	
	1 grattoir brun foncé	

COLLECTION DANIEL

n° vitrine	Inventaire Daniel	Abri de Fontalès - fouilles Daniel 1912 Commune de St Antonin
1	12045	fragment de bois de Renne scié
2	12069	" de baguette de bois de Renne
3	12046	" "
4	12047	fragment décoré - pl. XIII-4
5	12048	os d'oiseau scié
6	12049	"
7	12050	"
8	12051	"
9	12052	dent incisive de lait - cheval
10	12062	fragment de sagaie scié à la base
11	12061	base de sagaie sciée
12	12060	pointe de sagaie cassée
13	12059	"
14	12058	fragment de harpon à double rangée de barbelure
15	12053	base de sagaie à rainure latérale
16	12054	"
17	12066	" de harpon
18	12055	fragment de harpon à double rang et décoré - pl. XIII n°5
19	12056	harpon à double rang - pl. XIII-1
20	12057	" - pl. XIII-2
21	12064	fléchette bifide à barbelures prises dans le fût scié - pl. XIII-3
22	12065	fragment décoré probablement côte de Renne (1)
23	12090	fragments d'aiguilles
24	12089	"
25	12067	lame retouchée à la base

n° vitrine	Inventaire Daniel	Abri de Montastruc - fouilles Daniel 1911 Commune de Bruniquel
167	11899	fragment de harpon à 1 rang de barbelures et rainures longitudinales - pl. XIII n° 6
168	11900	base de harpon à deux rangs de barbelures
169		lamelle
170		" à dos
171		" dentée
171 à 174		perçoirs - 11883 - 18882
175 - 176		chutes de burin - 11893
177	11888	burin dièdre déjeté
178	11894	" droit
179	11896	" " épais
180	11885	grattoir circulaire
181 - 182		"
183	11890	grattoir burin
184	-	"
185	11895	grattoir

**Abri de Plantade - fouilles Daniel 1912
Commune de Bruniquel**

186	11907	éclat retouché
187		segment
188	33717	os travaillé fragment
189	33716	"
190	33718	fragment d'os
191		" de lame partiellement retouchée
192		lamelle
193		burin grande taille
194	11904	lame jaspe
195 - 196	11903	grattoirs
197		lame
198		fragment mandibule de Renne

26	12068	lame à troncature convexe
27	12069	chute de burins
28	12070	lame apointée cassée au niveau du coche
29	12071	lame courte à troncature convexe
30 à 35		lamelles à dos 12072 - 073 - 074 - 075 - 076 - 077 -
36	12078	lamelle à dos et légèrement denticulée
37	12079	" à dos et troncature oblique
38	12080	gravette
39	12081	chute de burin retouchée
40 à 45		lamelles à dos 12082 - 083 - 084 - 085 - 086 - 087 -
46	12088	" denticulées
47 à 52		perçoirs 12102 - 103 - 091 - 092 - 093 094
53	12095	microlamelle pointue aux deux extrémités
54	12096	" à dos
55 à 59		grattoirs burins 12097 - 12098 - 099 - 100 - 101 -
60	12105	lame à coche
61 à 70		grattoirs 12106 - 12107 - 108 - 109 - 104 - 110 - 111 - 112 - 113 - 114 -
71 à 82		burins - 12115 - 116 - 117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 - 123 - 124 - 125 - 126 -
83	12135	petit galet de jaspe retouché
80 à 87		burins 12130 - 129 - 128 - 127 -
88	12137	galet avec légères stries et méplat artificiel strié
89		retouchoir (?)
90 à 92		nucléus 12133 - 132 - 131 -

(1) - Daniel a reproduit ce fragment décoré (notule sur une gravure magdalénienne de l'abri de St Antonin - Tarn-et-Garonne (Bull. de la Sté Préhistorique française T.XXXII n°10 oct. 1935 pp 512. 515) en considérant la gravure comme étant un équidé. Nous y voyons un capri-dé, interprétation partagée par Mme E. Ladier et Mme A.C.Welté. (Mme E. Ladier, Conservateur du Musée Victor Brun à Montauban, prépare une thèse de recherche intégrée Paléontologie - Préhistoire à l'Institut du Quaternaire de Bordeaux sous la co-direction de Mme Sonnevillle-Bordes et M. Prat. Mme A.C. Welté est Docteur en Préhistoire).

n°	Inventaire Daniel	Abri de Lafaye - Fouilles Daniel 1912 Commune de Bruniquel
		1 à 28 abri des Battuts - Commune de Penne (Tarn) (sondage Daniel 1915)
29 à 32		fragments de microlamelles à dos
33 à 45		lamelles et fragments de microlamelles 11767 - 11729 - 11768 - 69, 70, 75, 77, 74, 78, 82, 76, 41, 66.
46 à 57		lamelle et frag. 11770, ... 745, 781, 763, 785, 743.
	58 11725	lame pédonculée 11732
	59 11725	os pédonculé
	60 11722	bas d'os (lissoir)
	61 11724	os travaillé
	62 11723	"
63.64.65		denticulés
	66	chute de burin
	67 11730	lamelle à dos
68 à 73		" à troncature distale 11708, 773, 772, 771, 750, 749.
	74 11802	lamelle (retouchée à la base, côté droit)
	75 11803	lamelle Dufour
76 à 99		lamelles et fragments de lamelles à dos 11786, 787, 737, 765, 751, 784, 742, 740 707, 7 , 745, 739, 756 738, 762, 764, 735, 734, 736, 759, 733, 760
	100 11832	galet
101 à 105		chutes de burins 11797, 799, 801, 800, 798
	106 11812	éclat
	107 11818	petite lame silex noir (grattoir sur)
	108 11819	" (grattoir sur)
109 à 112		grattoirs 11814, 815, 817, 816
	113 11813	lame
	114 11804	" cassée
	115 11809	lame
116 à 117		burins dièdres déjetés 11821 - 822

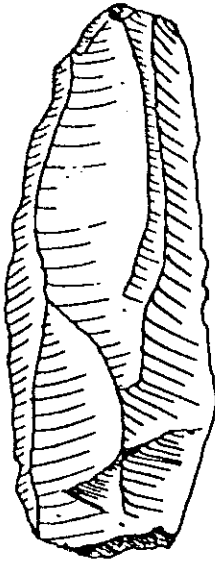
118 - 119		burins dièdres droits 11823 - 824
120	11827	" déjeté
121 - 122		burins dièdres droits 11825 - 11826
123		burin sur troncature convexe
124	11828	burin dièdre déjeté
125	11811	fragment de lame à coche extrémités côté droit
126	11901	burin sur troncature convexe
127 à 129		burins grattoirs 11831 - 820 - 829
130 à 149		lamelles et lames brutes 11795, 791, 788, 789, 795, 792, 793, 847, 794, 845, 843.
150 à 154		lames appointées 11808, 807, 805, 806, 810, 841, 842, 844, 846, 839, 840.
155 à 163		nucleus, 11249, 848, 854, 833, 856, 854, 838, 837, 836, 835, 834, 853
164		fragment de mandibule de Renne partie gauche
165		" " droite
166	11721	" "
hors vitrine		percuteur

Néolithique et âge des métaux

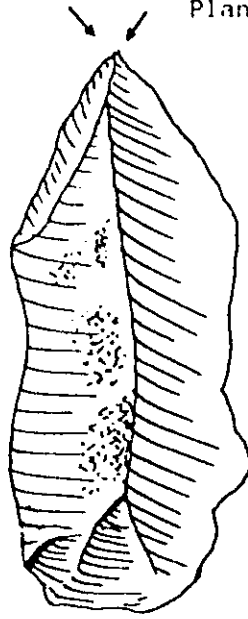
450	Hache polie - achat du Musée. Montauban
451	"
463	Hache en diorite - Montauban - Achat du Musée planche XV - 9
602	Hache en bronze à ailerons L: 16,3.cm, pl. XVI.
7463	Hache polie en diorite - Don de M. Souley
11877	Hache polie en silex calcédonieux - St Antonin achat du Musée.
22378	6 fragments de haches polies - Le Verdier - échange Musée de Nérac - pl. XIV 1 à 6
22379	Hache polie en silex. Station du Verdier près Montauban échange Musée de Nérac - pl. XV - 1
22380	Plaquette siliceuse polie station du Verdier échange Musée de Nérac pl. XV - 2

- 22381 2 galets à tranchant poli, station du Verdier, pl. 4-5
22382 galet schisteux poli " pl. 3
22383 Hache polie réutilisée en percuteur, station du Verdier
pl. 6
22384 Hache polie en jadeite, Station du Verdier pl. 7
22385 " amphibolite " pl. 8
22386 fragment de roche, Station du Verdier près Montauban.
31449 Disque en bronze - Le Saula - commune de Lafrançaise

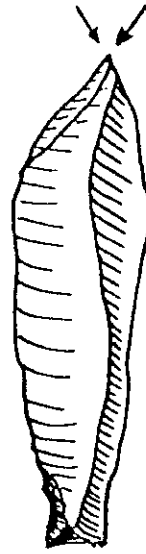
Planche VIII



1/4215



2/4326



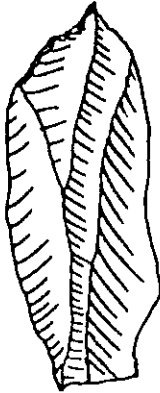
3/4329



4/4362



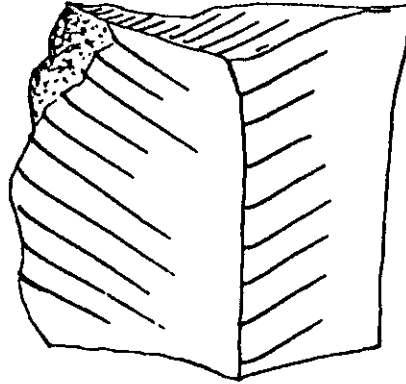
5/4386



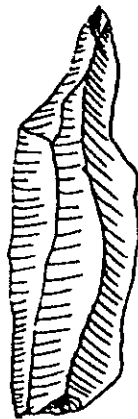
6/4377



7/4379



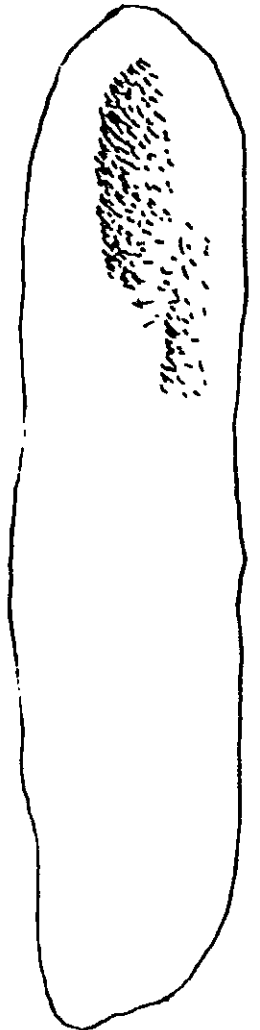
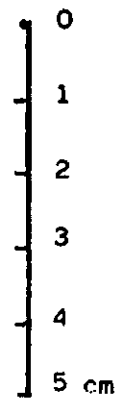
8/4251



9/51659

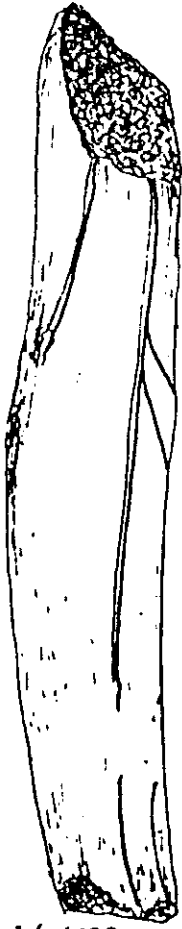


10/72116



11/71540

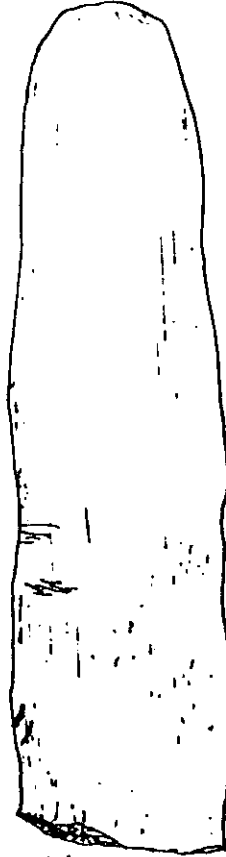
Planche IX



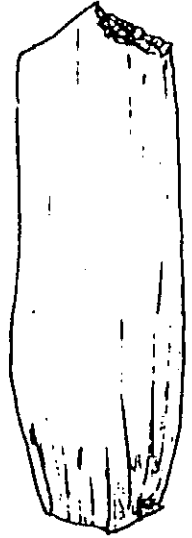
1/ 4403



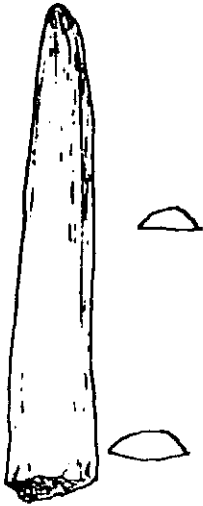
2/ 4405



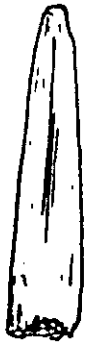
3/4407



4/ 4408



5/ 4409



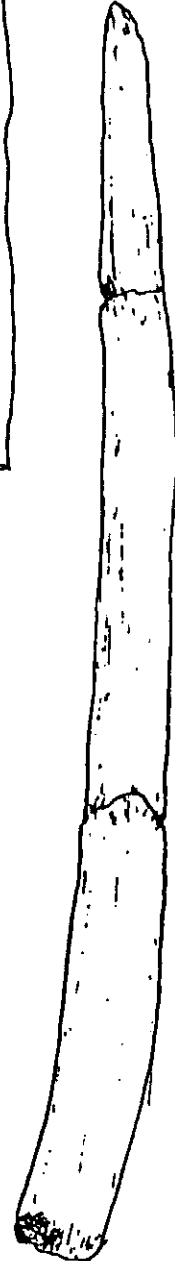
6/ 4410



8/ 4412



7/ 4411



9/ 4413

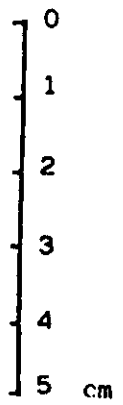


Planche X

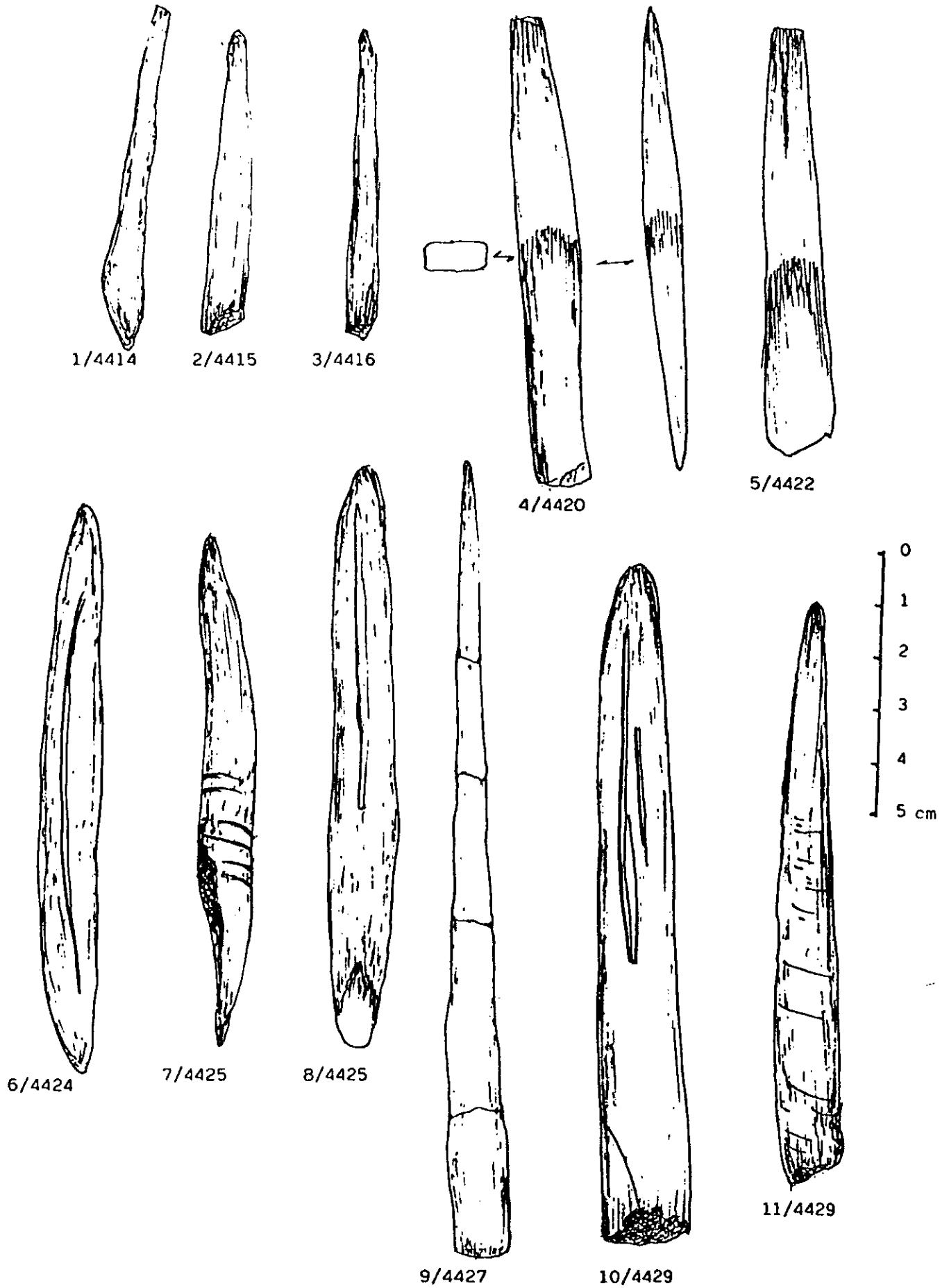


Planche XI



1/4431



2/4432



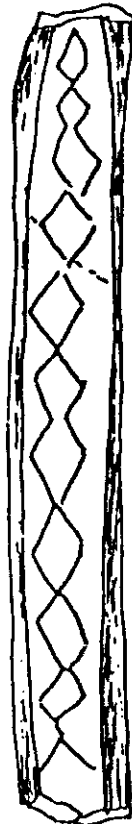
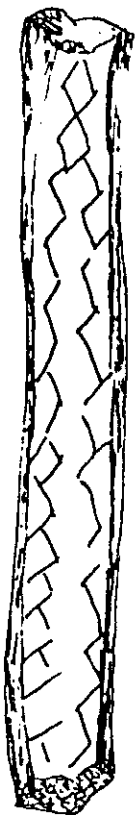
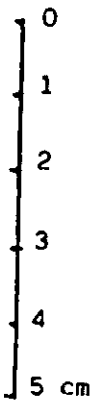
3/4433



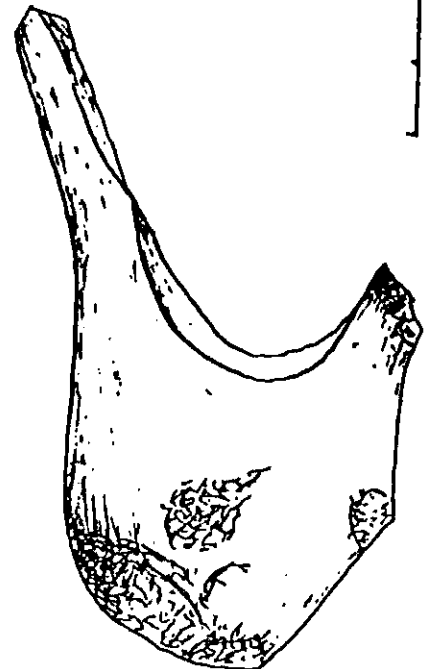
4/4435



5/4436

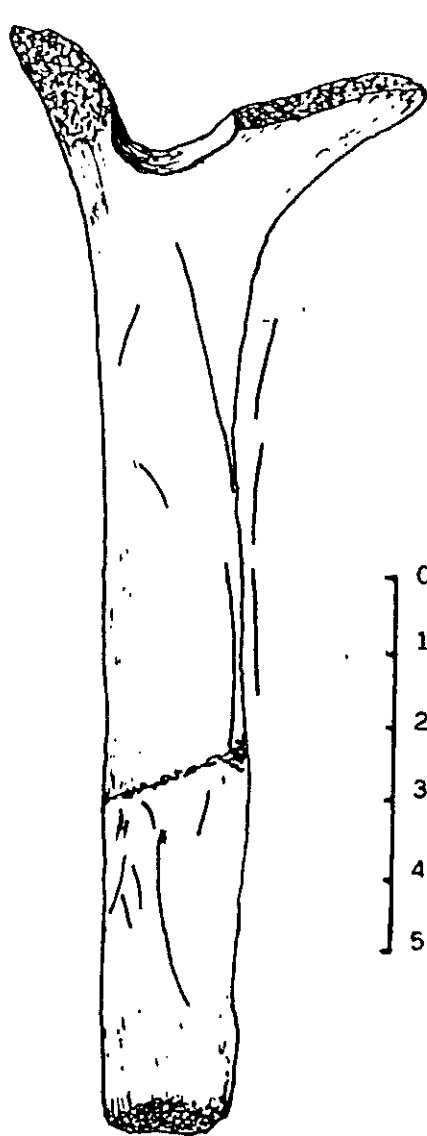


6/4436

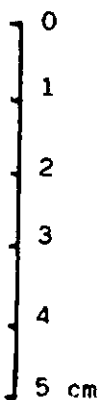


7/4438

Planche XII



1 - 4437



2/4439



3/4443



4/4447



5/4448



6/4449



7/4449

—
Planche XIII
—

1
19/12056



2
20/12057



3
21/12064



5
18/12055



4
4/12047



6
167/11899
Montastruc 1911

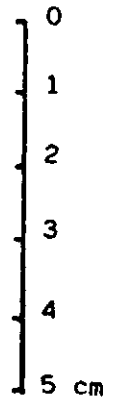
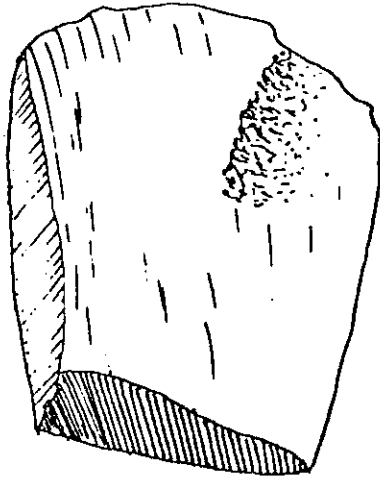
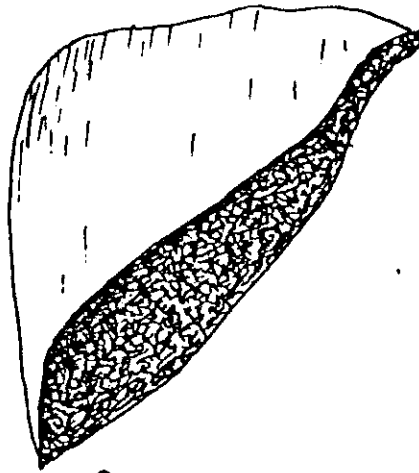


Planche XIV

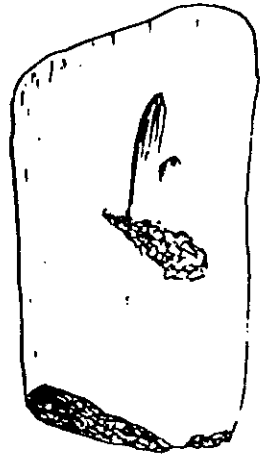
22378



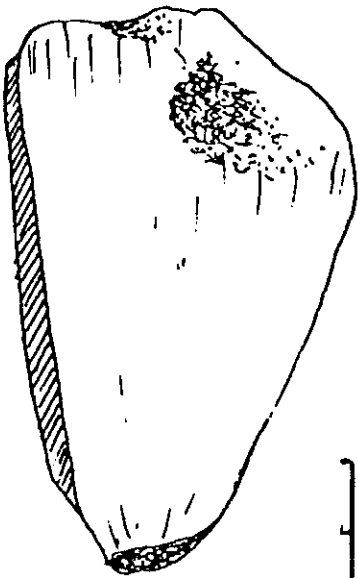
1



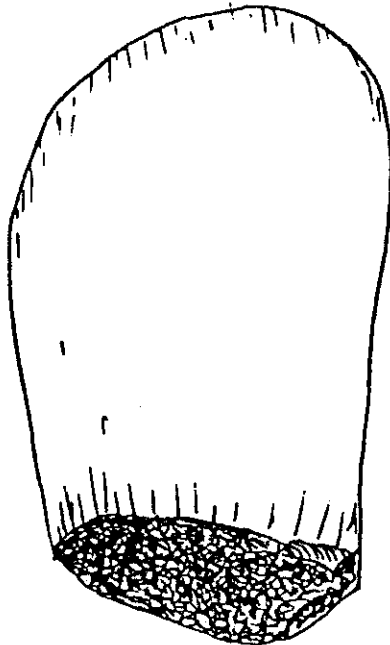
2



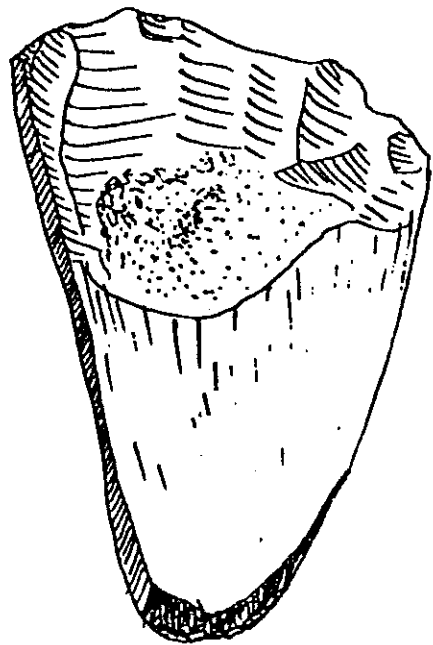
3



4



5



6

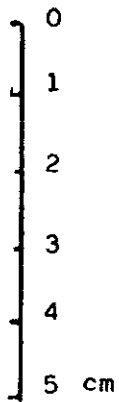
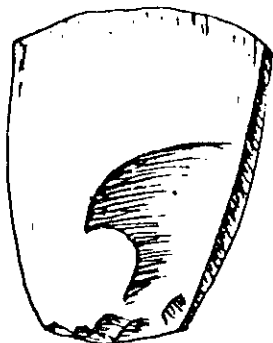
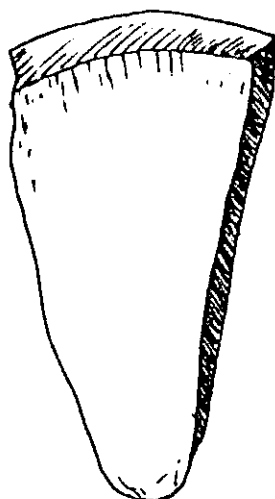


Planche XV



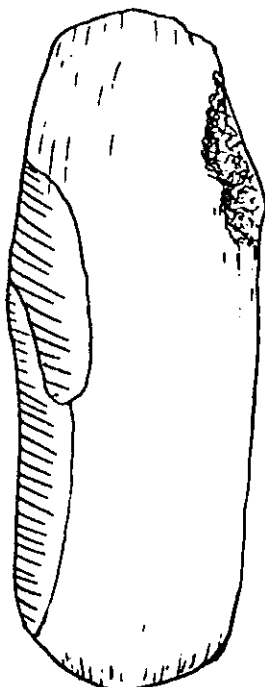
1/22379



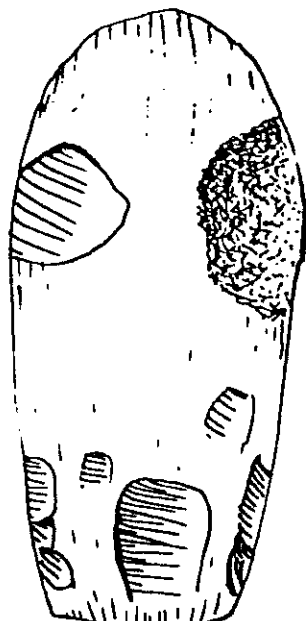
2/22380



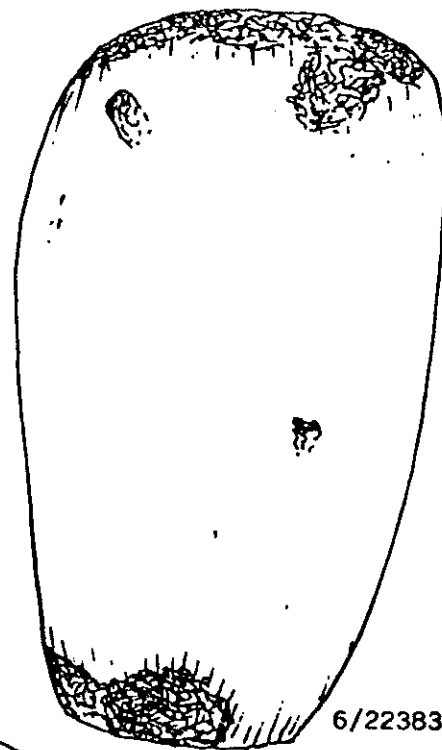
3/22382



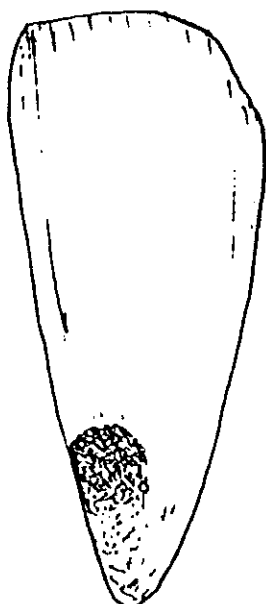
4/22381



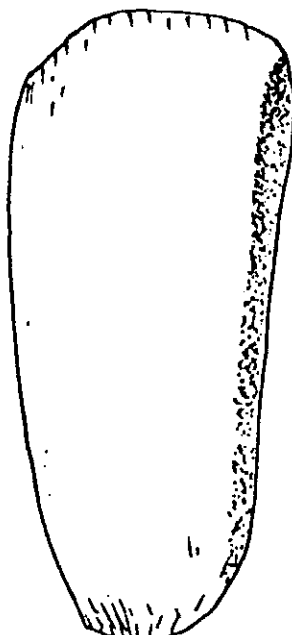
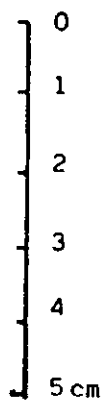
5/22381



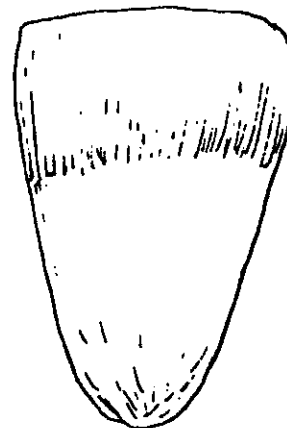
6/22383



7/22384

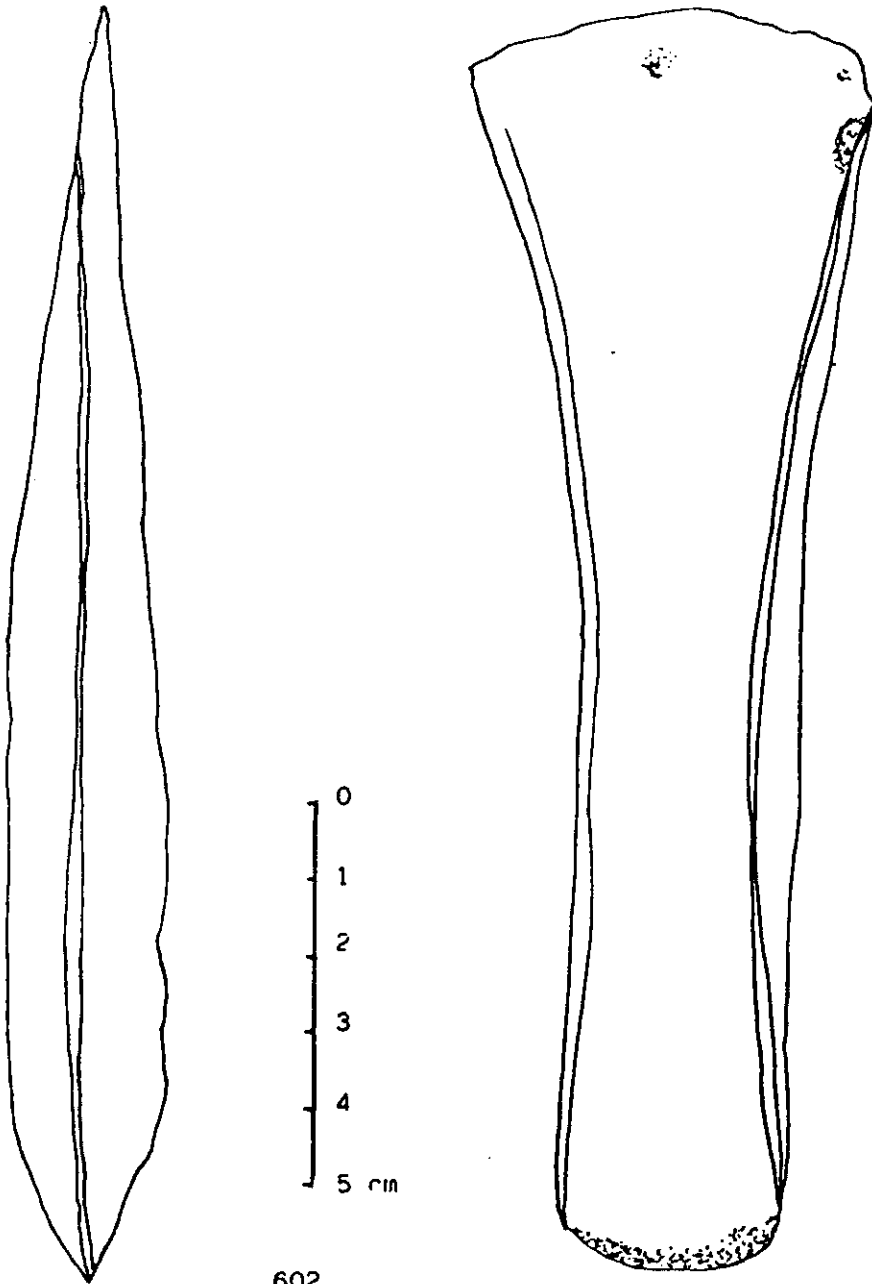


8/22385



9/463

Planche XVI



602